

Refllet

N° 14 Janvier - Août 2012

www.grandstravaux.org

Pool

La modernité

Zone industrielle

Maloukou se consolide

Faire de l'ambition de modernisation, une réalité



BUROTOP IRIS



Multipliez
vos technologies

www.burotop.com



Reflét

Magazine de la DGGT

Boulevard Denis Sassou N'Guesso,
Centre-ville

BP : 1127

Tél : +242 05 520 56 93

Fax : +242 22 281 47 13

E-mail : contact@grandstravaux.org

Site web : www.grandstravaux.org

Brazzaville - République du Congo

Directeur de publication

Jean Jacques BOUYA

Assistant du Directeur de publication

Placide MOUDOU DOU

Rédacteur en chef

Parfait Romuald ILOKI

Secrétaire de rédaction

Flore Nano KOUNGA

Chargée des relations publiques

Blanche Marcelle MOKA

Rédaction

Parfait Romuald ILOKI

Flore Nano KOUNGA

Blanche Marcelle MOKA

Alain LONGUEGNEKE

Collaboratrices internes

Caddy Elysabeth NDALA

Sheilla Elphie TSANA

Collaborateurs externes

Modeste ELENGA

Christian Brice ELION

Jean Romuald MBEPA

Photographie et infographie

Ben Rolly MAYELA

Jean Stell ELANGA

Caricature

Jean Fernand KIHOU LOU

Saisie

Sabine Angèle ONANGHAS



Siège de la Délégation générale
des grands travaux

SOMMAIRE

ORIENTATIONS 5

Continuer à faire preuve de rigueur

ÉDITORIAL 7

Repères pour 2012

COOPÉRATION 8

- * Partenariat stratégique Congo-Chine : Bilan à mi-parcours.
- * Congo-Italie : un mémorandum d'entente.
- * Des singapouriens à la conquête du Congo.



ZONE INDUSTRIELLE 15

- * La zone industrielle de Maloukou se consolide.



DOSSIER 19

- * Explosion de Mpila : Jean Jacques BOUYA et Cesare TREVISSANI sur la riposte.
- * Drame de Mpila : un crédit de 300 milliards de francs CFA au Congo.

ÉDIFICES PUBLICS 30

- * Le village agricole d'Imvouba en exploitation.
- * 11ème jeux africains : bientôt un complexe sportif moderne.
- * Un complexe universitaire Denis SASSOU N'GUESSO à Kintélé.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 36

- * PAPN : un siège au diapason des ambitions.
- * CFCO : la montée en puissance.
- * La Cuvette et la Sangha sur le chemin du développement.



MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE 56

- * Pool : cap sur la modernité.

DITES-NOUS JJB 71

Interview du DGGT sur le séjour du président de la République dans les départements de la Cuvette et la Sangha.

LES AVENTURES DE MITEYA 76

Catastrophe du 4 mars, rélogement des sinistrés.

[illegible]

Continuer à faire preuve de rigueur



*Son Excellence Denis Sassou N'Guesso
Président de la République du Congo*

« Dans un environnement mondial marqué par le ralentissement de l'activité économique et secoué par trois crises majeures (crise financière, crise économique et crise de l'endettement) qui ont réussi à faire vaciller les grandes puissances du monde, nous devons nous garder de toute euphorie.

En 2012, comme en 2011, nous devons continuer à faire preuve de rigueur et à affûter notre sens de responsabilité dans toutes nos entreprises collectives.

Tout comportement, toute attitude différente, tout laxisme compromettrait, à coup sûr, l'élan, le bon élan pris par notre pays, et dont nous sommes à la fois des témoins privilégiés et des acteurs déterminés.

Sur cet élan, le gouvernement entend réaliser les grands objectifs qu'il s'est fixés pour l'année qui commence demain. Au nombre des défis à relever, il y a notamment :

- L'amélioration substantielle de l'offre de santé et d'électricité ;
- L'assainissement de nos principales agglomérations urbaines ;
- L'industrialisation du pays avec l'éclosion de diverses PME et PMI ;
- La poursuite de grands travaux d'infrastructures de base notamment dans le domaine de la navigation fluviale ;
- Le renforcement de la politique d'appui à l'activité agro-pastorale.

Une fois de plus, j'en appelle au sursaut patriotique de chacun, au dévouement et à la disponibilité de tous, afin que s'ouvre et s'élargisse davantage à notre pays, le champ de nouvelles raisons d'espérer. »

Denis SASSOU N'GUESSO,
Président de la République du Congo,
Extrait du message de vœux de nouvel an à la Nation,
le 31 décembre 2011.

DELEGATION GENERALE DES GRANDS TRAVAUX

Créée par décret n° 2002-371 du 03 décembre 2002, réorganisée par décret n° 2009-158 du 20 mai 2009, la Délégation générale des grands travaux est un organe administratif et technique. Elle est chargée de la passation et de l'exécution des contrats de marchés publics, et des contrats de délégation de service public de l'Etat, des autres personnes morales de droit public ou de droit privé, dont la valeur est supérieure ou égale au seuil fixé par le décret n° 2009-162 du 20 mai 2009 fixant les seuils de passation, de contrôle et d'approbation des marchés publics.

I. Missions

Faire réaliser les études, lancer les appels à la concurrence, organiser le dépouillement des offres, rédiger, conclure et gérer les marchés, apprécier, techniquement et financièrement les devis descriptifs et estimatifs des contrats. Maître d'ouvrage délégué, la DGGT suit et contrôle l'exécution des chantiers, organise la réception provisoire des ouvrages finis.

Aux côtés du ministère de l'économie, du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration, du ministère des finances, du budget et du portefeuille public, elle participe à la programmation budgétaire des projets relevant de sa compétence. Tous ces projets s'exécutent en collaboration avec les ministères bénéficiaires, les pouvoirs déconcentrés et les pouvoirs décentralisés.

II. Organisation

Aux termes du décret n° 2009-158 du 20 mai 2009, portant réorganisation de la Délégation générale des grands travaux, celle-ci est dirigée et animée par un Délégué Général. La Délégation générale des grands travaux comprend les structures suivantes :

Le Comité technique

Organe de gestion, le comité technique, constitué de l'assistant du délégué, du coordonnateur technique et du secrétaire général, est chargé d'exécuter les missions et définir la politique générale de la Délégation générale des grands travaux.

L'Assistant du Délégué Général

Il coordonne l'ensemble des services placés près le Délégué général aux grands travaux que sont : les services juridique et du contentieux, des relations publiques, du courrier et du fichier, de la coopération, audit interne et le secrétariat particulier.

La Coordination technique

Elle est placée sous l'autorité d'un coordonnateur technique, nommé par décret présidentiel. Elle regroupe le département des infrastructures de transport, le département de l'énergie, le département de l'eau, le département des aménagements cadastraux et le département bâtiments et équipements divers.

Le secrétariat Général

Il est dirigé par une secrétaire générale. Elle est responsable de la gestion du personnel, des finances, du matériel et de l'informatique.

III. Passation des marchés publics

La passation des marchés publics est régie dans notre pays par le décret n° 2009-156 du 20 mai 2009 portant code des marchés publics. Aux termes de ce décret, la procédure de passation des marchés publics fait intervenir trois types d'organes :

Les organes de passation que sont les maîtres d'ouvrages (l'Etat) et les maîtres d'ouvrages délégués.

L'organe de contrôle (la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics).

L'organe de régulation (l'Autorité de Régulation des Marchés Publics).

Conformément à l'article 12 du code des marchés publics, la passation proprement dite des marchés publics, est conduite par la commission des marchés, au sein de la cellule de gestion des marchés publics. Cette commission est sous l'autorité de la personne responsable des marchés publics.



Jean Jacques Bouya
Ministre délégué, Délégué général
aux grands travaux



« Faire de l'ambition de modernisation, une réalité »



**DÉLÉGATION GÉNÉRALE
DES GRANDS TRAVAUX**
Boulevard Denis Sassou N'Guesso
BP : 1127 Brazzaville,
République du Congo
Tél./Fax : (242) 22 281 47 13
www.grandstravaux.org
E-mail : contact@grandstravaux.org



Repères pour 2012



Jean Jacques BOUYA
Ministre délégué, Délégué général
aux grands travaux

« Pour 2012, année du 10^{ème} Anniversaire de la DGGT, année de l'électricité et de la santé, les grands repères pour notre structure sont les suivants:

- » Poursuite de la construction des lignes de transport d'énergie vers des agglomérations non-encore desservies;
- » Amélioration des réseaux de distribution d'énergie des grands centres urbains tels que Brazzaville et Pointe-Noire;
- » Réhabilitation du barrage hydroélectrique du Djoué et construction de celui de Liouesso;
- » Réhabilitation du CHU de Brazzaville, des hôpitaux Adolphe Cissé de Pointe-Noire et 31 juillet d'Owando et construction des hôpitaux de référence dans les chefs-lieux de département qui n'en possèdent pas et construction d'un deuxième CHU à Brazzaville;
- » Municipalisation accélérée du département du Pool;
- » Poursuite des travaux des municipalisations antérieures;
- » Poursuite des travaux de la RN1 entre Dolisie et Brazzaville, de la RN2, entre Brazzaville et Ollombo, des routes Sibiti-Mapati-Ibé, Okoyo-Lékéti frontière du Gabon;
- » Inauguration du tronçon Owando-Makoua-Mambili et lancement des travaux des tronçons Mambili-Ouessou et Ouessou-Ketta-Djoum;
- » Poursuite de la construction des Amphithéâtres de l'Université Marien NGOUABI et mise en service de la bibliothèque universitaire;
- » Finalisation des études et démarrage des travaux de l'université Denis SASSOU N'GUESSO de Kintélé;
- » Mise en service des premiers trains modernes du Congo;
- » Déploiement et allumage de la fibre optique sur le corridor central du pays ;
- » Mise en synergie des résultats de la gestion parcellaire moderne;
- » Démarrage des infrastructures liées aux 11èmes jeux africains de 2015.

Rien, mais vraiment rien, ne doit être entrepris qui puisse nous désorienter de ces instructions du Président de la République. »

JJB.

*Extrait du message de vœux aux personnels de la DGGT
Imboulou, le 28 janvier 2012*

Partenariat stratégique Congo-Chine

Bilan à mi-parcours



Dans le cadre de la coopération sud-sud, le Congo et la Chine entretiennent, depuis 1964, des relations diplomatiques et économiques. Ce partenariat, a été renforcé, à la faveur de l'émergence économique de la Chine, par la signature, à Brazzaville le 19 juin 2006, de l'accord cadre sur l'arrangement spécial de coopération économique et commerciale entre les deux Etats. L'ambition commune étant de diversifier, en s'appuyant sur les orientations politiques des deux chefs d'Etat formulées en 2005 à Pékin, les domaines de coopération économique et commerciale.

En vue de la mise en application de cet accord, le président de la République du Congo a signé et promulgué les textes ci-après :

- Décret n°2006-540 du 21 août 2006 portant approbation et autorisation de mise en œuvre de l'accord cadre signé le 19 juin 2006 sur l'arrangement spécial de coopération économique et commerciale entre la République du Congo et la République populaire de Chine ;
- Décret n°2006-541 du 21 août 2006 portant énumération des projets à réaliser au titre de la mise en application de l'accord ;
- Loi n°34-2006 du 26 octobre 2006 autorisant la ratification de l'accord cadre ;
- Décret n°2006-633 du 26 oc-

tobre 2006 portant ratification de l'accord cadre sur l'arrangement spécial.

Ce nouvel accord institue un partenariat stratégique «gagnant-gagnant» et consacre la délégation générale des grands travaux, maître d'ouvrage délégué de l'Etat congolais, comme un des acteurs essentiels de sa mise en œuvre.

Pour son exécution, neuf projets structurants, au nombre desquels les lignes attenantes à la centrale hydroélectrique d'Imboulou, la route Pointe-Noire-Brazzaville, la route Owando-Makoua-Ouessou, la route Obouya-Boundji-Okoyo-frontière du Gabon, la modernisation des infrastructures aéroportuaires de Brazzaville et d'Ollombo, la construction de la deuxième usine d'eau et l'extension de l'ancienne à Djiri, la construction des logements

sociaux et d'un hôpital général à Oyo, le projet de couverture nationale en télécommunications, ont été retenus par le président de la République.

Tous ces projets intègrent la vision du chef de l'Etat de doter le pays d'infrastructures de base viables, gage de l'émergence et du développement durable. Les entreprises chinoises ci-après: CMEC, CHINA JIANGSU, WIETC, CRBC, BRCC, BCEG, CSCEC, ALCATEL SHANGHAI BELL, HUAWEI TECHNOLOGIES, recrutées à la suite des appels d'offres, sont impliquées dans la matérialisation des projets.

Formation

Outre la réalisation des ouvrages, le partenariat s'est élargi à la formation du personnel local et au transfert des technologies. L'objectif est de doter le pays de nouvelles compétences intellectuelles capables d'exploiter les infrastructures et de garantir leur qualité. Dans cette perspective, plusieurs Congolais ont été formés ou sont en formation en Chine.

De juillet à novembre 2009, dans le cadre du projet lignes et postes associés à la centrale hydroélectrique d'Imboulou, 20 ingénieurs et techniciens congolais y ont suivi des stages de formation. Les domaines concernés étaient le dis-



Route Pointe-Noire/Dolisie

patching, la protection du réseau, les télécommunications, la gestion et la maintenance des postes ainsi que celle des lignes. D'autres Congolais ont effectué, entre 2010 et 2011, sous la supervision de l'ingénieur conseil Fichtner, des stages en Suisse et en Allemagne sur l'exploitation, la planification du système électrique, le calcul des réseaux, la gestion et la conduite du dispatching, la gestion de la maintenance assistée par ordinateur...

En juillet 2011, l'Etat congolais, par le biais de la délégation générale des grands travaux, a signé avec China Roads and Bridges Corporation (CRBC), une convention de for-

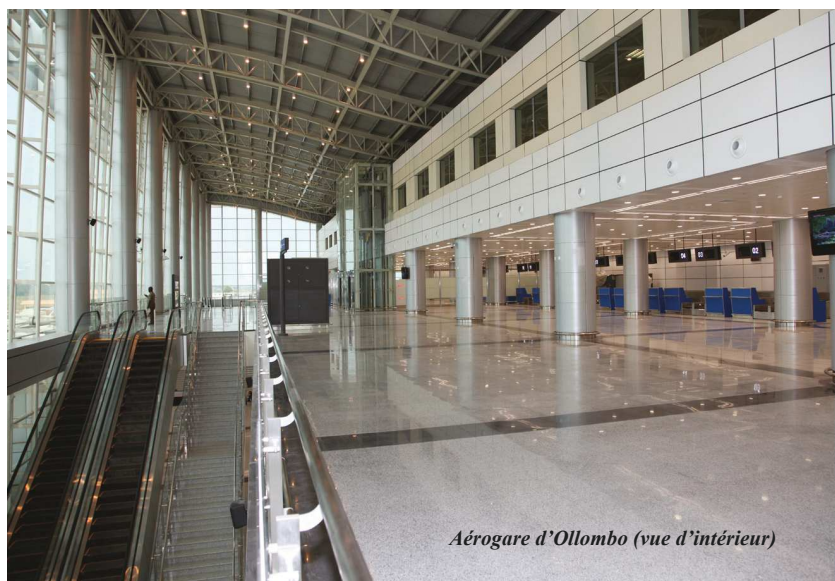
mation de 100 ingénieurs Congolais en bâtiment et travaux publics. Par équipe de 20, l'université de CHANN les accueillera pendant 5 ans.

En appui à la formation supérieure, CRBC construira au Congo une école des métiers du bâtiment qui sera accessible aux cadres intermédiaires.

S'inscrivant dans la même optique, Huawei, société en charge du projet couverture nationale en télécommunications, a assuré la formation de 39 Congolais en réseau, fibre optique et faisceau hertzien, réseau cœur de chaîne NGN, réseau d'accès, commutation des données, réseau mobile CDMA 2000, réseau intelligent IN et réseau intelligent SCMSC. Elle a aussi édifié, sur le site de l'ex-station terrienne de Mongouni, dans la périphérie nord de Brazzaville, un centre de formation en nouvelles technologies de la communication.

Parallèlement des formations sur site du personnel congolais ont été aussi assurées.

La construction de la centrale hydroélectrique de Liouesso et celle des lignes de transport d'énergie qui lui est associé constituent aussi une opportunité de formation et de transfert de technologie.



Aérogare d'Ollombo (vue d'intérieur)

Emploi

En matière de création d'emplois, l'exécution des projets liés au partenariat stratégique a été un puissant générateur. Près de dix mille (10.000) postes directs, toutes catégories, ont été créés.

Impact

Sur le plan des infrastructures de base, il est à souligner que les projets routiers exécutés ont doté le pays d'environ 415 km de nouvelles routes bitumées. Ce kilométrage sera porté, dans quelques années, grâce à la poursuite des projets routiers Dolisie/Brazzaville (378 km), Okoyo-frontière du Gabon (98 km) et Mambili-Ouessou (199 km) à environ 1100 km.

Dans le cadre de la diversification de l'économie congolaise amorcée par le chef de l'Etat, en plus de la facilitation de la circulation des personnes et des biens à l'intérieur du Congo, le pays tient à recouvrer sa naturelle et traditionnelle vocation de transit. Du Congo, il sera possible de gagner l'intérieur de l'Afrique centrale.

Ces potentialités seront renforcées par l'exécution des projets d'intégration sous-régionale comme la Route Ketta-Djoum, la route Dolisie-Doussala (financement BAD/Congo) et le pont route-rail Brazzaville-Kinshasa, sur financement BAD/Congo.

La mise en service du premier module des installations terminales de l'aéroport international de Brazzaville, a occasionné un important trafic passager et a élevé la capitale au premier rang des places aéroportuaires en Afrique centrale (statistiques 2011).

Le développement de cette économie de services permettra au pays de disposer, à côté du pétrole, du bois et des ressources minières et agricoles, d'autres sources de revenu fiable, rentable et pérenne.

Parallèlement aux routes, le pays a aussi réalisé un bond dans le domaine des télécommunications. Grâce au projet wacs (West african cable system), il est connecté à la fibre optique et ouvert au monde numérique. Dans quelques années, grâce au déploiement de la fibre optique sur 1200 km, tous les départements du Congo bénéficieront des bienfaits de cette avancée technologique. A signaler que la fibre optique est déjà disponible sur l'axe Pointe-Noire-Brazzaville-Oyo-Owando ainsi que sur les bretelles Ngo-Djambala et Obouya-Boundji. Le nombre des Congolais utilisant internet, estimé à 38 pour 1000 habitants en 2008, accroîtra considérablement. Les opportunités de développement de l'économie numérique se multiplieront aussi.

Dans le domaine du transport d'électricité, les avancées ont été presque du même ordre. En moins de cinq ans, le réseau de transport d'électricité s'est considérablement densifié, passant d'environ 800 km de lignes THT à 1500. Le boulevard énergétique, idée chère au président de la République et base de l'industrialisation du pays, se met progressivement en place.

Toutes ces réalisations sont complétées par la construction, dans la périphérie nord de Brazzaville, d'une nouvelle usine de traitement d'eau potable. Sa capacité de production (5250 m3 par heure) associée à celle de l'ancienne usine en réhabilitation (2250 m3 par heure) mettront Brazzaville à l'abri des problèmes de ravitaillement en eau potable jusqu'à l'horizon 2030.

Le renforcement du parc hospitalier par la construction d'un hôpital général spécialisé de 200 lits à Oyo, dans le département de la Cuvette, permettra au pays de réduire considérablement les évacuations sanitaires à l'étranger. Son plateau technique est l'un des plus modernes du pays.

Au regard de toutes les infrastructures acquises et grâce à leur impact positif sur le développement du pays, il apparaît que le partenariat stratégique a été et est une véritable opportunité pour le Congo. Avec son concours, le président de la République, guidé par sa détermination de transformer et de moderniser le Congo, a affronté et gagné plusieurs défis : le Mayombe et les marais de la cuvette congolaise.



Premier module de l'aérogare de Brazzaville

Congo-Italie

Un mémorandum d'entente

La République du Congo et l'Italie ont signé, le 23 février à Rome, un mémorandum d'entente destiné à favoriser le développement d'un partenariat gagnant-gagnant dans le domaine des infrastructures. L'accord prévoit notamment un partenariat entre le Chemin de fer Congo océan (CFCO) et la Ferrovie dello Stato italiane (FSI), société italienne de chemin de fer.



Le document a été signé côté italien par le vice-ministre pour les infrastructures et les transports, Mario CIACCIA et côté congolais par le ministre délégué, délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA qui était accompagné d'une délégation des experts du CFCO.

Ce mémorandum prévoit d'encourager les entreprises ferroviaires italiennes dans les programmes de développement des infrastructures du CFCO ; d'œuvrer pour l'application au Congo des technologies nouvelles et de développement durable, notamment dans le secteur de la production d'énergie électrique, des énergies renouvelables

et du développement du potentiel agricole congolais ; de promouvoir une intervention de l'industrie italienne dans les programmes de développement des infrastructures congolaises ; de favoriser une présence « active » des entreprises italiennes du secteur de construction et d'infrastructure dans les grands travaux engagés par le Congo.

Visitant les installations de Ferrovie dello Stato italiana en compagnie du Président directeur général (PDG) de la société, Mauro MORETTI, Jean Jacques BOUYA a présenté les atouts de l'environnement économique actuel au Congo. « Depuis quelques années, a-t-il dit, nous avons un pays complètement

stable, un pays dont l'essor économique commence à se faire sentir au-delà même du continent. Le pays connaît une croissance soutenue. C'est ainsi que nous avons décidé de construire un autre port à Maloukou où nous sera aussi érigé le pont route-rail sur le fleuve Congo. Nous voulons faire de cette zone une cité industrielle à l'instar de celle qui existe de l'autre côté de la République démocratique du Congo (RDC). Cela permettra la fluidité du trafic entre Pointe-Noire et Kinshasa en passant par Maloukou. Cette zone économique spéciale servira de hub d'éclatement pour les flux vers la République Centrafricaine, et vers les autres pays voisins », a précisé Jean Jacques BOUYA.



Jean Jacques BOUYA en visite à l'atelier de maintenance des trains et des installations de la société italienne des chemins de fer

Le Délégué général aux grands travaux a, en outre, visité le poste central de contrôle et de commande de la ligne grande vitesse Roma-Napoli et l'atelier de maintenance des trains.

Cœuvrant davantage pour susciter l'investissement des hommes d'affaires italiens au Congo, Jean Jacques BOUYA s'est entretenu avec les responsables d'une soixantaine de sociétés italiennes regroupés au sein de Confindustria (chambre de commerce et d'industrie). Il leur a présenté la situation socioéconomique du Congo, ainsi que les opportunités d'affaires dans le pays.

Le Délégué général aux grands travaux a aussi accordé des audiences à quelques opérateurs économiques italiens, parmi lesquels, M. John CARLOLANA, PDG du groupe CIMEST, spécialisé dans le financement des entreprises italiennes investissant à l'étranger.

«Nous avons parlé des opportunités pour les entreprises italiennes d'investir au Congo, notamment dans le secteur de l'agro-alimentaire, de l'industrie, du tourisme, de l'habitat, de la reconstruction», a fait savoir John CARLOLANA.

Pour sa part, le PDG de Ferrovie dello Stato italienne, Mauro MORETTI, a rassuré le Délégué général aux grands travaux de l'appui au CFCO qui est, en phase de rénovation. *«C'est notre manière d'apporter notre contribution au développement et au changement du Congo. Il est important pour nous de lier notre action au développement et au changement (...). Nous savons que la formation est importante dans les entreprises ferroviaires qui doivent avoir une formation spécifique»*, a-t-il ajouté.

La signature de ce mémorandum ouvre une nouvelle ère dans la coopération économique entre l'Italie et le Congo, deux pays disposant d'un accord de coopération dans le domaine maritime signé en 2006 à Brazzaville. Elle permettra d'apporter une bouffée d'oxygène au CFCO qui constitue l'épine dorsale de l'économie congolaise.



Visite de la salle de contrôle de la ligne Rome-Naples

Jean Jacques BOUYA chez l'Emir du Qatar

Le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, porteur d'un message du président de la République, Denis SASSOU N'GUESSO, à l'Emir du Qatar, a été reçu à Doha, par SHEIKH HAMAD BIN AL-KHALIFA-AL-THANI.

Si le contenu du message n'a pas été révélé, les deux personnalités ont évoqué la dernière visite de l'Emir du Qatar au Congo.

Le Délégué général aux grands travaux a transmis à l'Emir l'engagement du chef de l'Etat congolais à raffermir les relations entre Doha et Brazzaville et à mettre en exergue l'unicité de points de vue dans la résolution des conflits sociopolitiques dans le monde arabe.

Jean Jacques BOUYA lui a aussi présenté les félicitations du président Denis SASSOU N'GUESSO pour l'organisation prochaine, au Qatar, de la coupe du monde de football en 2022.

L'Emir du Qatar a, à son tour, invité les experts des deux pays à diligenter l'élaboration des termes de référence des différents accords de partenariat qui touchent, entre autres, les secteurs des mines, de la santé, de l'agriculture, des télécommunications et de la construction.

En ce qui concerne ce dernier point, le gouvernement qatari entend construire une grande mosquée à Brazzaville.

L'Emir du Qatar a également félicité le président Denis SASSOU N'GUESSO pour l'organisation, en 2015 à Brazzaville, de la 50ème édition des jeux africains.

En marge de cette audience, le Délégué général aux grands travaux, s'est entretenu avec le premier ministre qatari.



Le Délégué général aux grands travaux et l'Emir du Qatar



Le Délégué général aux grands travaux et le premier ministre du Qatar



Des singapouriens à la conquête du Congo

En séjour de travail à Brazzaville, en République du Congo, une délégation de la chambre de commerce de Singapour, conduite par Zainul ABIDIN RASHEED, administrateur général d'Africa Business Group, a eu une séance de travail, le 28 février 2012, avec le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA.

Cette délégation qui est à sa première visite au Congo, entend explorer les potentialités, les ressources ou les richesses dont regorge le pays, échanger sur les tendances des marchés et promouvoir la collaboration commerciale en vue de l'établissement d'un partenariat entre les deux Etats.

Avec le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, cette délégation voulait identifier les opportunités d'affaires émergentes qu'offre le Congo afin d'exploiter les nouveaux moteurs du développement et de parvenir à une croissance durable.

Le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux, a exposé sur la vision du chef de l'Etat congolais, Denis SASSOU N'GUESSO de conduire son pays à l'émergence à l'horizon 2025.

Jean Jacques BOUYA a également fait l'état des lieux du réseau routier national, du port autonome de Pointe-Noire et de l'aéroport international Maya-Maya. Et de préciser qu'en renforçant les capacités de toutes ces infrastructures, le président de la République envisage d'ouvrir le Congo aux pays voisins pour la pérennisation de son économie et la fluidité des échanges.

Le président Denis SASSOU N'GUESSO, en maillant le territoire congolais d'infrastructures de base modernes, entend donner la possibilité aux usagers d'aller du port autonome de Pointe-Noire à l'hinterland voire au-delà des pays voisins et diversifier l'économie nationale.

Pour concrétiser cette vision du chef de l'Etat, le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux pense que le développement de trois secteurs est prioritaire à savoir : les routes, l'énergie et les télécommunications. Le manque de routes constituant un blocage au développement en Afrique centrale.

Jean Jacques BOUYA a également présenté les quatre zones économiques spéciales, ciblées pour l'amélioration du climat des affaires au Congo. Ce projet encore en phase d'étude nécessite l'apport des investisseurs tant nationaux qu'étrangers pour sa réalisation effective.

Le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, n'a pas manqué de signifier que l'éducation et la formation sont un élément moteur qui doit accompagner le Congo vers le développement.

Le chef de la mission singapourienne s'est dit satisfait de prospecter les opportunités d'affaires au Congo.

L'économie de Singapour étant basée sur son port, ce qui lui vaut d'ailleurs l'appellation de cité portuaire, Zainul ABIDIN RASHEED, a souligné que sa délégation a commencé sa visite au Congo par le port autonome de Pointe-Noire. Cette visite a permis aux singapouriens de faire l'état des lieux de la structure et d'en projeter un plan de développement.

La délégation a également visité l'aéroport international Maya-Maya et a pu identifier les opportunités qu'il offre.

Zainul ABIDIN RASHEED, a invité l'Etat congolais à s'investir davantage dans la construction des infrastructures de base notamment les hôtels. Le Délégué général aux grands travaux a été aussi invité à se rendre à Singapour afin que les deux parties ciblent les projets sur la base desquels sera bâtie la coopération entre les deux parties.



Visite de la zone industrielle de Maloukou par Jean Jacques BOUYA

zone industrielle Maloukou se consolide

La République du Congo va se doter progressivement d'une zone industrielle à Maloukou, dans les périphéries-nord de Brazzaville. Le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA qui a visité les lieux le 29 juillet dernier s'est dit satisfait des avancées des travaux, avant d'exprimer son optimisme sur l'aboutissement du projet.

Les travaux exécutés par l'entreprise brésilienne ASPERBRAS,

transforment une surface de 654 273 m² en un vaste chantier prometteur pour l'économie du pays. Cette zone hébergera une vingtaine d'industries de transformation touchant les secteurs de la rotomoulage, des tuiles, de la peinture, du métal, de la céramique, du câblage, etc.

L'activité industrielle se déroulera sous des hagdars industriels ainsi que quatre entrepôts dont la surface est estimée à 99400 m². D'autres commodités sont également prévues.

Cette zone industrielle prévoit aussi la construction d'un port moderne pour désengager le Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS). Le site accueillera en temps opportun, le pont routier-rail qui reliera les deux Congo, sur financement de la Banque africaine de développement (BAD).



Entrepôts en construction à Maloukou (vue intérieure)



Entrepôts en construction à Maloukou

GAR

La DGGT à l'école du savoir



Jean Jacques BOUYA et Lamin MANNEH

Les cadres et agents de la Délégation générale des grands travaux ont été sensibilisés à la gestion axée sur les résultats (GAR), au cours d'un séminaire tenu, les 16 et 17 février 2012, au siège de la DGGT.

Ce séminaire a été organisé conjointement par la Délégation générale des grands travaux (DGGT) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), sous le thème : «*la DGGT et la Gestion axée sur les résultats*».

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, en présence du Représentant Résident du PNUD, coordonnateur du système des Nations Unies au Congo, Lamin MANNEH.

Pendant deux jours, les participants ont appris les outils et techniques liés à cet instrument d'aide à la décision.



Vue des participants

Huit thèmes ont été développés à cette occasion, à savoir : les orientations stratégiques de la DGGT; le cadre conceptuel de la GAR; le leadership organisationnel et gestion axée sur les résultats; la chaîne des résultats; le suivi et l'évaluation; la passation des marchés publics ; la budgétisation axée sur les résultats; la culture de l'audit ; l'assurance qualité et la gestion axée sur les résultats.

Pour l'assistant du Ministre délégué, Placide MOUDOU DOU, le cadre juridique et les axes stratégiques de la DGGT notamment la gestion administrative, la gestion des grands projets de souveraineté et le suivi de l'exécution des grands projets sectoriels constituent un gage de réussite. La planification stratégique, les mesures de performance de la mise en œuvre des projets et la budgétisation axée sur les résultats ont été mises en exergue dans le deuxième thème présenté par Lumière Jean Félix ISSANG.

Présenté par Maixent BEKAMGBA, le troisième thème a porté sur la notion du leadership, ses caractéristiques et ses attributs. L'orateur classe la vision, le courage, l'intégrité, l'esprit d'équipe, les capacités techniques et communicationnelles parmi les actifs de la vision.

En ce qui concerne le quatrième point portant sur la chaîne des résultats, présenté par Lumière Jean Félix ISSANG, trois niveaux de résultats ont été mis en évidence, notamment, les extrants ou produits, les effets et les impacts.

Le thème "suivi et évaluation" a fait l'objet du cinquième exposé présenté par Eloï KOUADIO IV. L'orateur a illustré les différentes étapes et types d'évaluation.

Le sixième thème, "Passation des marchés publics et budgétisation axée sur les résultats" a été développé par André MBOSSA, chef

de la cellule de gestion des marchés publics à la Délégation générale des grands travaux, et Luisa DOLOGUELE, expert PNUD. Les exposants ont mis l'accent sur la pratique de la passation des marchés publics à la DGGT, en particulier et au Congo, en général jugée évolutive.

Le thème "la culture de l'audit" a été présenté par Normand MBON ALOUNA. Il a abordé l'importance et les avantages des audits interne et externe.

L'assurance qualité et gestion axée sur les résultats, dernier thème de l'atelier a mis en exergue les principes du contrôle qualité, son but, ses caractéristiques et sa place dans le management. Il a été développé par Lumière Jean Félix ISSANG.



Photo de famille

Prestig'Events

Laissez vous guider ...

Prestig'Events fait figure de renouveau au Congo.

Notre agence évolue à la fois dans le domaine du transport de luxe, de la communication, de la réservation et de l'évènementiel.

Transport privé de luxe

Prestig'Events est une alternative au taxi.

Nos voitures **Prestig'** (Toyota Camry, Toyota Corolla XLi), fonctionnant comme des taxis de luxe, sont livrées avec chauffeurs et facturées à la course.

Nos voitures de location sont livrées avec ou sans chauffeurs (Bmw coupé sport, Mercedes coupé sport, Vx, Prado, ...).

Pour nous contacter : 04.444.82.22 / 06.618.60.18.

Communication

Avec un regard neuf, Prestig'events vous accompagne dans la promotion de votre image : conception de cartes de visite, de badges, de banderoles, de panneaux publicitaires, de calendriers, etc.

Réservation

Prestig'Events s'occupe de votre réservation d'hôtel ainsi que de l'achat ou de la modification de votre titre de transport.

Évènementiel

Nous réservons pour vous des salles de réunion, de fête, de conférence, ... Nous disposons d'un service protocolaire et d'un service de location de matériels d'événements.

Transport privé de luxe

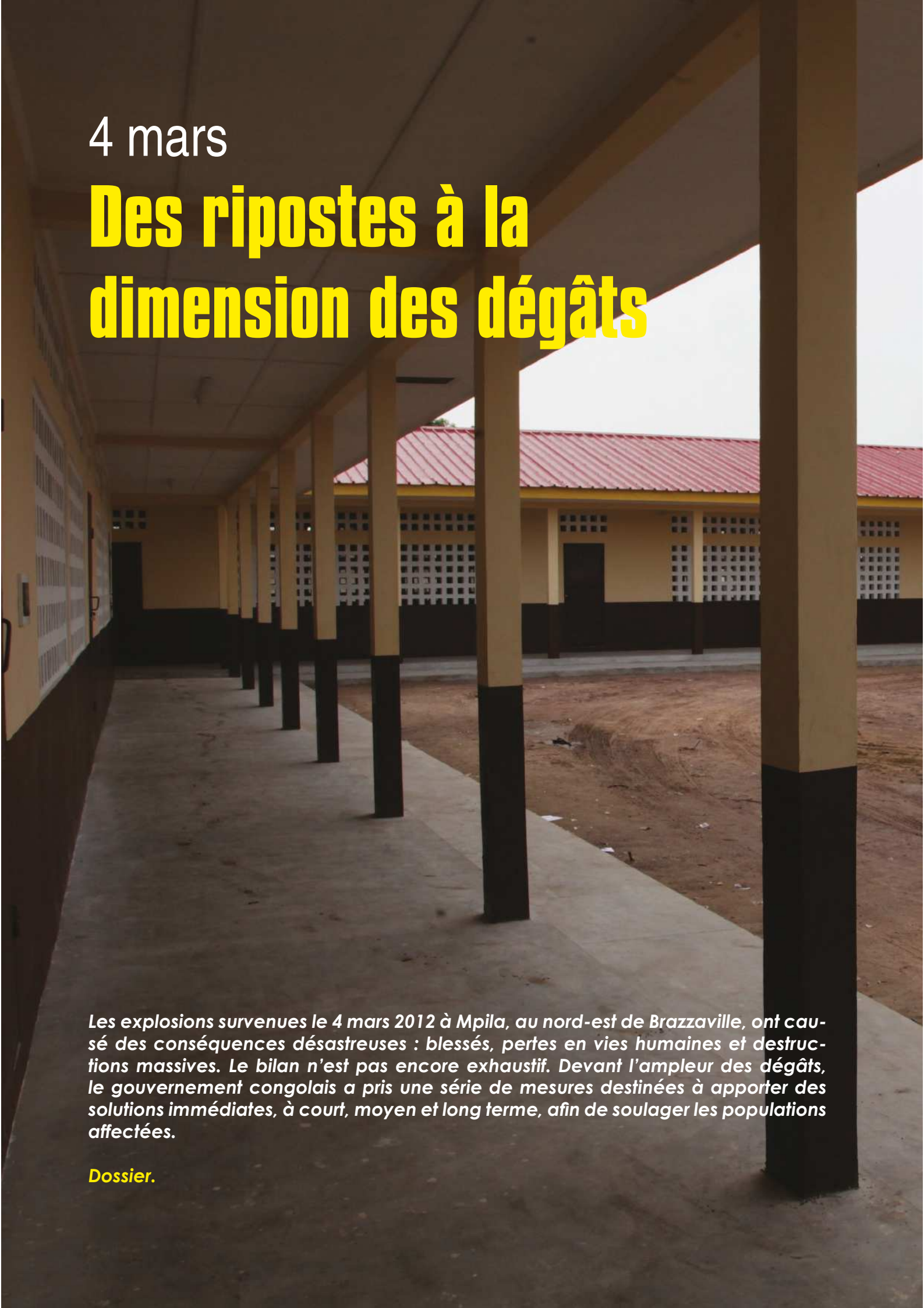
Communication

Réservation

Évènementiel

Tourisme d'affaires





4 mars

Des ripostes à la dimension des dégâts

Les explosions survenues le 4 mars 2012 à Mpila, au nord-est de Brazzaville, ont causé des conséquences désastreuses : blessés, pertes en vies humaines et destructions massives. Le bilan n'est pas encore exhaustif. Devant l'ampleur des dégâts, le gouvernement congolais a pris une série de mesures destinées à apporter des solutions immédiates, à court, moyen et long terme, afin de soulager les populations affectées.

Dossier.

Drame de Mpila

La DGGT et la gestion de la catastrophe

Au lendemain des explosions du 4 mars, le gouvernement a mis en place une commission d'évaluation des désastres pour remédier aux conséquences de la crise. Le Délégué général aux grands travaux Jean Jacques BOUYA fait partie des membres de cette commission, en sa qualité de maître d'ouvrage délégué.



Jean Jacques BOUYA et Oscar OTOKA, en visite au CEG Pierre TSIEYE

Si la reconstruction de l'hôpital de base de Talangai s'enclenche après l'étude de faisabilité destinée à son redimensionnement, celle de certaines écoles est totalement achevée.

Près d'une cinquantaine de bâtiments abritant des salles de classe et blocs administratifs ont été construits dans les sites des écoles Fleuve Congo, Pierre Ntsiété, Trois Martyrs et les collèges Lheyet Gaboka et A. A. Néto. Les travaux ont été exécutés conjointement par des entreprises locales et expatriées.

Trois axes déterminent la responsabilité de la DGGT, à savoir, l'aménagement des sites, l'implantation des tentes familiales et la construction-reconstruction d'édifices.

Aménagement

Deux sites sont consacrés à l'hébergement provisoire des familles. Celui de la cité des 17 (40 000 m²) au Nord-Ouest et celui de Chacona (19 000 m²) au Nord-Est de Brazzaville. Les travaux ont été exécutés respectivement par la société SGEC et SOCOFRAN.

Sur ces deux sites, des aménagements divers intégrant les terrassements et l'érection de murs de clôture en matériaux semi-durables y ont été réalisés.

Implantation des tentes

Démarrés en mi-mars, les travaux se sont achevés par l'implantation des tentes familiales acquises par la DGGT (500), ainsi que des dons du Rotary Club (100), de la société ENI

Congo (100) et de la société Total (800).

Construction-reconstruction

Plusieurs ouvrages sont en chantier. En plus du projet de construction des 1000 logements de Kintélé dans le cadre du concept "Nouveaux quartiers", l'étude pour l'érection des 5000 autres logements destinés à reloger les sinistrés est en cours.



Site de la cité de 17



Pose d'une maison aux 1000 logements de Kintélé

Un crédit de 300 milliards de francs CFA au Congo

Le gouverneur d'Exim bank, Zhu Xin QIANG et le ministre congolais des finances, du budget et du portefeuille public, Gilbert ONDONGO, ont signé le 7 juillet à Brazzaville, trois conventions de crédit de 300 milliards de francs CFA, en présence du Délégué général aux grands travaux Jean Jacques BOUYA.

La banque chinoise participera à travers ces conventions au financement de la reconstruction des quartiers détruits par les explosions de Mpila. Une partie de ces ressources servira à l'achèvement des projets de construction des routes Mambili-Ouessou et Okoyo-Lékéty frontière du Gabon, des lignes de transport d'électricité associées au barrage de Liouesso et de délocalisation des casernes militaires.

«Tout ceci vise à entériner ce que le président Denis SASSOU N'GUESSO et le Premier ministre chinois Wen DIABAO ont convenu en marge du sommet de Rio+20 au Brésil», a dit Jean Jacques BOUYA.

Avant de procéder à la signature de l'accord de crédit, le gouverneur d'Exim bank et le Délégué général aux grands travaux ont visité la zone du sinistre, en compagnie de l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan JIAN. Les trois personnalités ont visité également le chantier des logements modernes de Mpila affecté par les explosions.

«Nous sommes tristes de constater l'ampleur des dégâts de cette catastrophe. L'amitié sino-congolaise date de longtemps ; les peuples des deux pays disposent de bonnes relations. Nous avons la volonté de renforcer la coopération avec le Congo et de l'accompagner dans la reconstruction de Brazzaville», a indiqué Zhu Xin QIANG.

D'un coût de 28 milliards de francs CFA, les logements de Mpila sont construits par la société chinoise BCEG, dans le cadre du partenariat stratégique entre la République du Congo et la Chine. Ces 200 logements sont érigés dans l'épicentre du drame, notamment la direction

centrale des armes et munitions (DCAM) des Forces armées congolaises (FAC).

L'ambassadeur de Chine au Congo a confié que le fait que ces logements aient résisté aux explosions témoigne la bonne qualité des ouvrages réalisés par les sociétés chinoises. *«Je pense qu'à travers la coopération entre les sociétés chinoises et les structures relevant du gouvernement congolais, nous pouvons surmonter les difficultés, reconstruire les bâtiments et continuer à reconstruire la zone dévastée par les explosions», a-t-il dit.*

La catastrophe de Mpila a fait près de 300 morts, environ 2500 blessés, 17000 sans abris et d'importants dégâts matériels. Selon Jean Jacques BOUYA, les dégâts causés par le drame sont estimés à près de 1 milliard de dollars US.

La Chine fait partie des pays qui participeront à l'alimentation du fonds mis en place par le gouvernement congolais, en vue de la reconstruction de la zone du sinistre.

Le ministre congolais des finances a signifié que l'appui de la Chine était important dans la réparation des dégâts du drame de Mpila. *«L'amitié sino-congolaise ne s'est jamais démentie et dans nos cœurs nous portons réellement la Chine. La Chine nous a montré qu'elle nous aimait beaucoup. Je vous remercie pour ce que vous faites pour aider Brazzaville à se reconstruire», a-t-il renchéri, en s'adressant aux autorités chinoises.*



Signature des conventions entre le Ministre congolais des finances et le Gouv. de l'Exim bank de Chine



Visite du Gouverneur d'Exim bank aux sites touchés par les explosions de Mpila

Explosion de Mpila

Jean Jacques BOUYA et Cesare TREVISSANI sur la riposte au drame



Jean Jacques BOUYA et
Cesare TREVISSANI

cadre de la reconstruction de la zone sinistrée.

Le PDG de TREVI a présenté un plan de reconstruction de la zone, intégrant toutes les commodités. Il a rassuré le Délégué général aux grands travaux de l'expertise et du savoir faire de sa société.

Le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux pour sa part, s'est réjoui de l'aboutissement progressif de l'accord de partenariat qu'il a récemment signé avec la partie italienne.

Pour Jean Jacques BOUYA, la reconstruction de la zone sinistrée de Mpila est une urgence. Elle peut être cofinancée par l'Italie et le Congo.

La société TREVI dont l'expertise touche plusieurs domaines dans la construction des infrastructures telles les centrales hydroélectriques, la potabilisation de l'eau; la fabrication d'équipements de forages pétroliers, accumule plus de 50 ans d'expérience.

Le dernier voyage du Délégué général aux grands travaux en Italie au cours duquel il a signé un mémorandum d'entente avec le ministre italien des infrastructures en avril 2012, commence à apporter des fruits.

Le jeudi 28 juin 2012, Jean Jacques BOUYA s'est entretenu avec le Président directeur général du groupe TREVI et Président de Confindustria, la chambre de commerce d'Italie, M. Cesare TREVISSANI. L'audience s'est déroulée en présence de l'Ambassadeur d'Italie au Congo, Son excellence Monsieur TASSONI.

Les deux personnalités ont notamment parlé de la riposte à apporter à la catastrophe de Mpila, dans le



Le Délégué général aux grands travaux en
audience avec le Pdg du groupe TREVI

Relogement des sinistrés du 4 mars

Les travaux de construction des nouveaux logements avancent bien



Dans le cadre du relogement des sinistrés de la catastrophe du 4 mars, plus de 350 habitations pourront être prêtes à la fin du mois de décembre 2012, a annoncé le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux lors d'un point à la presse, le 3 avril dernier à Kintélé, au nord de Brazzaville.

Jean Jacques BOUYA était accompagné du ministre de la communication, des relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement, Bienvenu OKIEMY et de madame Claudia LEMBOUMBA SASSOU N'GUESSO, conseiller à la communication et aux relations publiques du président de la République, tous membres du comité d'évaluation du sinistre de Mpila dirigé par le ministre d'Etat, coordonnateur du pôle économique, ministre de l'économie, du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration, Pierre MOUSSA.

En sa qualité de membre de ce comité et de maître d'ouvrage délégué de l'Etat congolais, le Délégué général aux grands travaux a la lourde responsabilité de mener



à bien l'aménagement des sites réservés aux tentes familiales, la construction de 5000 logements dont les sites ont été identifiés à Kintélé et à la Cité des 17, la construction des habitations détruites et la réhabilitation de celles qui l'ont été partiellement.

Le Délégué général aux grands travaux s'y est rendu pour constater l'état d'avancement des travaux de 1000 logements provisoirement destinés au relogement des sinistrés de Mpila, en attendant la construction des 5000 autres.

A ce jour, près d'une centaine de maisons de 70 m² sont déjà montées et suivies des travaux de finition. Le Ministre délégué, Jean Jacques BOUYA a demandé à la société israélienne AB construction en charge des travaux d'augmenter la production. Cela permettra à l'entreprise de monter 350 maisons d'ici à la fin du mois de décembre 2012.



Les ministres Bienvenu OKIEMI, Jean Jacques BOUYA et Mme Claudia SASSOU N'GUESSO

Après avoir suivi avec attention les explications de ses hôtes et s'être imprégné du plan d'aménagement des sites sur lesquels seront construits les cinq mille (5000) autres logements, le Ministre délé-

gué a demandé aux experts de procéder à la construction des voiries sur le site afin de faciliter la tâche aux entreprises en charge de l'exécution du projet.

Vue des logements



Une cinquantaine de bâtiments en 45 jours

Les salles de classe, les blocs administratifs et les latrines modernes, construits au lendemain de la catastrophe de Mpila ont été mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, le 26 avril 2012 à Brazzaville.



Vue d'une salle de classe au CEG Leyhet GABOKA

C'est le coordonnateur technique de la Délégation générale des grands travaux, Oscar OTOKA, qui a procédé à la remise des clés des édifices, au terme d'une visite technique, au directeur des études et de la planification dudit ministère, Serge Gervais NDOUA.

Ces ouvrages ont été réalisés en quelque 45 jours dans le cadre du programme d'urgence de réhabilitation et de construction des établissements scolaires détruits par les explosions de Mpila (nord-est de la capitale). Il est également prévu l'équipement des différents bâtiments construits ou réhabilités.

Au lycée Chaminade (3^{ème} arrondissement) qui a reçu 628 élèves de 3^{ème} du collège Gampo Olilou, deux bâtiments de trois salles chacun ont été réhabilités ; au collège Lheyet Gaboka quatre bâtiments de 3 salles sont sortis de terre avec des latrines et un bloc administratif.

Les collèges Pierre Ntsiété (5^{ème} arrondissement) et Antonio Agostinho Neto (6^{ème} arrondissement) ont accueilli respectivement une dizaine de bâtiments, soit trente salles de classe avec des latrines et blocs administratifs. Quatre bâtiments (18 salles) et un bloc administratif ont été érigés à l'école des 3 Martyrs (Cinquième arrondissement), alors qu'au lycée Thomas Sankara (9^{ème} arrondissement), six bâtiments de trois salles ont été

construits, couplés des latrines et d'un bloc administratif.

Selon le directeur des lycées d'enseignement général, Ibrahim WAMBA MOUNDO, ces structures éducatives sont destinées aux élèves de classes intermédiaires. Il s'agit notamment des élèves de sixième, cinquième et quatrième pour le collège, de seconde et première pour le lycée.

«Au lendemain du drame du 4 mars, le gouvernement de la république avait instruit la délégation générale des grands travaux de procéder à la construction des édifices scolaires dans un délai raisonnable. C'est dans ce cadre que nous avons travaillé avec les experts du ministère de l'enseignement primaire et secondaire, pour identifier les sites. Les opérateurs économiques ont été sélectionnés. Il a fallu qu'on traite les fondations avec précaution afin d'éviter le phénomène de remontée capillaire. Dans les autres sites, les travaux sont exécutés à 100%», a expliqué Oscar OTOKA.



Remise symbolique des clés de bâtiments des écoles par Oscar OTOKA à Serge Gervais NDOUA

Drame de Mpila

Trois questions à Jean Jacques BOUYA



Vue des décombres du sinistre

Reflet : Monsieur le ministre, quel est le niveau d'exécution des chantiers de relogement des sinistrés ?

Jean Jacques Bouya : Après la catastrophe du 4 mars, les sinistrés ont été accueillis dans les sites et dans des familles. Il fallait trouver une solution intermédiaire. D'où l'érection des tentes familiales. Le relogement dépend de la construction de 5 000 logements et de l'accélération des projets en cours de réalisation pour augmenter l'offre de logement.

Deux sites majeurs sont choisis, Chacona et la Cité des 17. D'autres sites seront répertoriés en fonction de la proximité des uns et des autres. Des tentes ont été acquises : 500 par la Délégation générale des grands travaux, 100 par ENI-Congo, 100 par Rotary Club, 800 par Total.

Reflet : Quand débiteront les travaux de réhabilitation et de reconstruction ?

JJB : Le travail est laborieux. Nous ne pouvons pas vous dire à l'instant que nous commençons demain pour terminer après-demain. Ce serait de la démagogie. La commission technique que préside le ministre d'Etat, Pierre MOUSSA a réalisé l'évaluation du sinistre. Nous en publierons les résultats, pour justifier le choix de telle ou telle entreprise. Nous détenons, à travers le Projet cadastre, la recons-

titution parcellaire de toute la ville de Brazzaville. Nous avons envoyé sur le terrain, plusieurs entreprises qui seront évaluées sur leur fiabilité, célérité et technicité. La réhabilitation des maisons détruites partiellement débutera lorsque nous aurons toutes les évaluations.

Reflet : Où en êtes-vous avec le programme de 5000 logements ?

JJB : C'est un vaste programme. Il commence par l'aménagement de la zone choisie par la commission qui a confié les études à une société. Celle-ci a déjà produit les plans, la redistribution et les typologies. Suivront rapidement, les appels d'offres pour trouver des groupements d'entreprises. Il faudrait en mettre plusieurs sur le terrain pour permettre aux populations d'accéder progressivement à ces logements.

En attendant l'achèvement de 5000 logements, à la fin de cette année, nous aurons près de 350 maisons disponibles, dans le cadre du premier projet de 1000 logements de Kintélé.



Jean Jacques BOUYA visite l'hôpital de base de Talangai

Route Dolisie-Doussala

Au centre d'un atelier sous-régional

Un atelier de restitution de l'étude d'avant-projet sommaire d'aménagement et de bitumage de la route d'intégration sous-régionale Doussala-Dolisie, reliant les Républiques gabonaise et congolaise, s'est tenu les 24 et 25 juillet 2012, au siège de la Délégation générale des grands travaux.

Présidé par le Coordonnateur technique de la Délégation générale des grands travaux, Oscar OTOKA, Cet atelier a regroupé les représentants de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), l'organe d'exécution du projet, les experts de la Banque africaine de développement, les membres du comité de suivi de ce projet et du Bureau d'études CIRA.

Pendant deux jours le Bureau d'études a fait une série de présentations synthétiques de son rapport. Des commentaires nécessaires à l'élaboration de la version finale du rapport d'étude d'avant-projet sommaire et à l'autorisation pour le lancement de la phase d'étude d'avant-projet détaillé ont été faits.

Les participants à cet atelier se sont imprégnés et débattu, entre autres, de l'étude technique sur le tracé en plan et profil en long, l'hydrologie, les ouvrages hydrauliques et d'art, du rapport de la visite contradictoire de site, des études économique, environnementale et sociale, de l'étude de facilitation du transport, des coûts du projet et du calendrier d'achèvement de l'étude.

Au plan sous-régional, le projet d'aménagement et de bitumage de la route d'intégration sous-régionale Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville figure dans le premier programme prioritaire du plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale. Au

plan continental, un des projets majeurs du plan d'action prioritaire du programme de développement des infrastructures en Afrique (PAP/PIDA).

Au regard des activités en cours, dans la région sous-régionale, la route Doussala-Dolisie pourrait devenir, dans quelques années, l'une des premières liaisons routières inter capitales entièrement bitumées en Afrique centrale.

« La tenue de cet atelier témoigne de la volonté de la Banque africaine de développement d'aider les experts à obtenir, au terme de l'étude, un dossier plus pertinent pour faciliter la mobilisation des ressources en vue du démarrage le plutôt possible des travaux », a déclaré Jonas TAKODJOU, représentant de la CEEAC, dans son mot introductif.

Ouvrant les travaux de cet atelier, le Coordonnateur technique de la Délégation générale des grands travaux, Oscar OTOKA a précisé qu'*«avec l'implication des Chefs d'Etats de la sous-région et sous la mouvance du Secrétariat Général de la CEEAC, assisté par la CEMAC,*

l'intégration sous-régionale, longtemps prônée par nos différents dirigeants, a commencé à connaître un début de concrétisation ».

Ces dernières années, avec le concours financier de la Banque Africaine de Développement (BAD), plusieurs projets d'intérêt régional son mis en œuvre. Il s'agit notamment de la mise en chantier du projet de construction de la route Ketta-Djoum, entre le Congo et le Cameroun ; du démarrage des études de construction du pont route rail sur le fleuve Congo et du prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo, entre le Congo et la RDC ; de la procédure de recrutement du consultant pour les études de bitumage de la route Ouesso-Bangui-Djamena et de navigation sur le fleuve Congo, l'Oubangui et la Sangha, entre le Congo, la RCA, la RDC et le Tchad; du lancement, en novembre 2011, des études de la route Doussala-Dolisie, entre le Congo et le Gabon.

Cette rencontre est la 2ème après le lancement de l'étude à Dolisie, en novembre 2011.

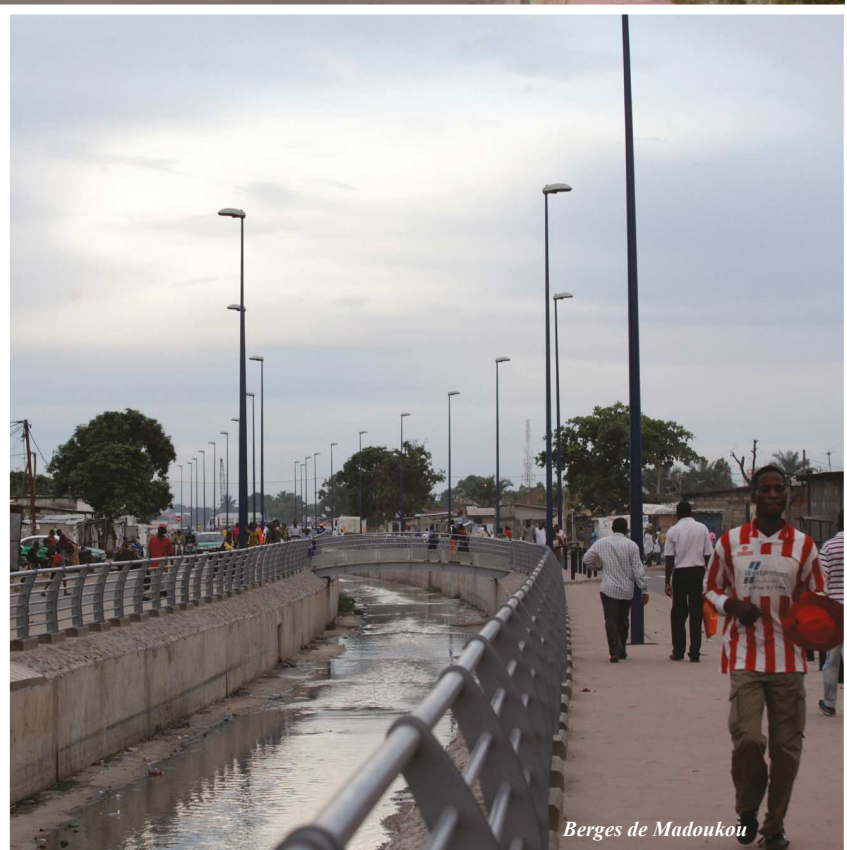


Brazza le chantier



Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO

Pour peu que l'on séjourne à Brazzaville ou que l'on y passe un moment, on s'apercevra que la ville est devenue un vaste chantier. On dirait que les bulldozers et autres engins de travaux publics n'en finissent pas d'aller et revenir, moellon et sable en benne.



Berges de Madoukou

La Délégation générale des grands travaux (DGGT) y exécute, sur impulsion du président de la République, depuis quelques années, les travaux d'embellissement et de mutation de la ville en une cité coquette et moderne.

Plusieurs chaussées estimées à 125,56 km ont été achevées : avenue de l'OUA (5400 m), avenue du Port (4800 m), avenue des Trois Martyrs (1116 m), route Nkombo-Moukondo (7900 m), voie d'accès à l'aéroport (3890 m), avenue de la Tsiémé (1500 m), avenue Bouéta Mbongo, avenue de la Paix. D'autres artères telles que les avenues Jacques Opangault (1400 m), Auberge Gascogne (2830 m), de l'OMS (1807 m), avenue de Ngambio (2.968 m), etc., ont été réhabilitées.

Dans le cadre des travaux d'urgence liés à la célébration de la fête de l'indépendance à Brazzaville, 16 bretelles ont été construites ou réhabilitées (12 km 598 m de chaussées neuves).

Désormais le voyageur indiscret atterrira sur une piste neuve appareillée aux normes de l'OACI et calibrée à l'Air Bus A-380. Pas moins qu'il sera acheminé par une passerelle télescopique vers une aérogare ultra moderne, extrant de la coopération sino-congolaise.

Sous les arcades de la ville, le touriste peut admirer les architectures des joyaux comme le ministère des affaires étrangères et de la coopération, la préfecture de Brazzaville qui dominant le boulevard Alfred Raoul, le tout nouveau ministère de la Justice, le mythique Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, la bibliothèque universitaire, la très célèbre tour SNPC, la tutoyante tour Nabemba ainsi que les logements modernes qui poussent de part et d'autre de la ville. Preuve que le pays se dote de nouveaux édifices modernes dont la monumentalité renseigne sur l'ambition futuriste du président Denis SASSOU N'GUESSO.

Un matin, si vous vous engouffrez dans les embouteillages incessants de la ville, au détour de ces mille et une rues, la devinette est déjà trouvée: Brazza est en chantier, au même titre que le pays entier.



Deuxième module de l'aérogare de Brazzaville, en construction



Route Kombo-Moukondo



Berges de la Mfoa (en cours de travaux)

Le village agricole d'Imvouba en exploitation

Situé à 125 km au nord de Brazzaville, dans le district de Ngabé, département du Pool, le village agricole d'Imvouba a été mis en exploitation, le 5 février 2012. La cérémonie a été placée sous les auspices du ministre d'Etat, coordonnateur du pôle économique, ministre de l'économie, du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration, Pierre MOUSSA.



Village agricole d'Imvouba

Deuxième d'une série de trois constituant la première expérience du concept « Nouveaux villages agricoles », le nouveau village agricole d'Imvouba, traduit une fois encore, le ferme engagement du chef de l'Etat de relever le triple défi de l'augmentation de l'offre agricole, de la promotion du capital humain disponible et de l'émergence de l'agriculture durable.

Construit sur une superficie de 150 hectares par la société congolaise de modernisation, SOCOMOD, filiale de la société israélienne LR Groupe, ce village agricole accueille 45 familles d'exploitants et 5 familles du personnel d'encadrement.

Ce village présente une composition physique aux caractéristiques variées :

- 1 km 300 mètres de route en tout venant ;
- 1 km 500 mètres de caniveaux construits en grande partie en perré maçonné ;
- une bache à eau d'une capacité de 300 mille litres ;

- deux groupes électrogènes d'une puissance cumulée de 375 KVA.
- Chaque fermier a reçu du gouvernement une parcelle de terrain de deux hectares. Ce village est doté de toutes les commodités pour de meilleures conditions de vie des exploitants :
- Un éclairage public sur courant continu d'Imboulou est en cours d'installation ;
- Des bancs publics pour des causeries vespérales ;

- De l'eau potable ;
- Une école ;
- Une infirmerie ;
- Un centre communautaire ;
- Un hangar ou Mbongui ;
- Une épicerie ;
- Un dépôt pour matériel de chantier.

Spécialisé en poulets de chair, Imvouba est une cité de 50 maisons.

Leur conception intègre au béton, une structure d'acier galvanisé,



Coupure du ruban symbolique par le ministre Pierre MOUSSA



Remise de la clé symbolique par le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA

des panneaux de ciment et de gypse.

Dans ces maisons, chaque famille dispose d'un espace de 70 m² donnant sur 3 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain. La maison est équipée d'armoires de cuisines, de garde-linge, d'un lit double pour parents, de deux lits doubles superposés pour enfants, d'un canapé, d'une table basse, d'une table à manger, d'une cuisine et d'un ballon de gaz.

Les fenêtres sont en aluminium. La tuyauterie, le câblage électrique et la robinetterie complètent cette ossature. L'armature métallique favorise un double isolement acoustique et thermique. Le plancher est fait d'une dalle de béton de 12 cm d'épaisseur et la toiture est en bois traité, avec une étanchéité en toile de bitume. Le plafond est en Placoplatre. Les portes extérieures en métal, les portes intérieures en bois et les fenêtres en aluminium. Les matériaux d'exploitation sont sortis de l'usine de panneaux modulaires de Kintélé. La même usine d'où furent issus les matériaux du village de Nkouo et qui sert à la construction de 1000 logements sociaux dans la localité même de Kintélé. Elle servira également à la construction du troisième village d'Odziba (le troisième de la série). D'un coût global de 4 milliards de francs CFA, le chantier a mobilisé

250 travailleurs, dont 9 expatriés et 241 Congolais, plusieurs corps de métiers à savoir : topographes, ingénieurs hydrauliciens, ingénieurs électriciens, ingénieurs de travaux.

Se rapportant aux deux volets du Chemin d'avenir, la modernisation et l'industrialisation du Congo, l'entreprise SOCOMOD a su monter des poulaillers semi-industriels, d'une capacité de 5 cycles de 1.500 poulets de chair par poulailler, soit un total de 337 mille 500 poulets de chair l'an.

Présentant la fiche technique de ce deuxième village agricole, le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA a souligné que ce projet intégrateur était le trait d'union entre l'agriculture et les autres activités génératrices de revenus. « En réorientant les forces nationales vers le secteur agropastoral, le président de la République continue de démontrer que la République du Congo peut bien tourner son avenir vers des horizons autres que le pétrole », a-t-il précisé.

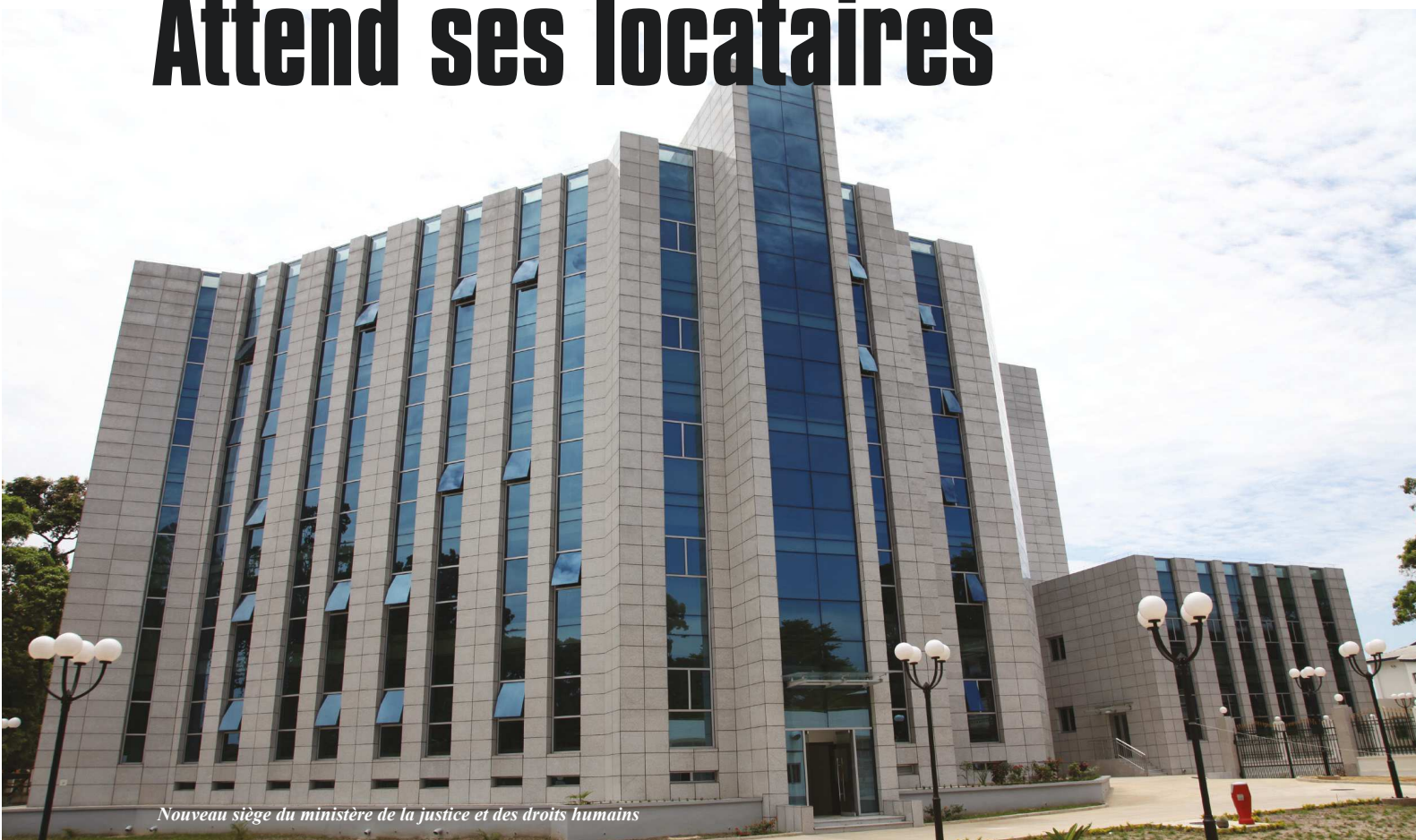
Le président directeur général de la SOCOMOD, Etrog YEHOSHUA, a, quant à lui, déclaré que « Les nouveaux villages agricoles insufflent une nouvelle vie aux différents départements du pays en consolidant les populations rurales, en fournissant des emplois et des logements, en créant les conditions de prospérité et de croissance dans les campagnes, en développant et en renforçant les communautés par le biais de l'agriculture moderne ». Après les deux premiers villages agricoles de Nkouo et Imvoubu, le cap sera mis sur Odziba où s'installent déjà une unité industrielle et un autre village agricole spécialisé dans l'élevage des porcs.



Vue du village agricole d'Imvoubu

Le nouveau ministère de la justice

Attend ses locataires



Nouveau siège du ministère de la justice et des droits humains

Les travaux de construction du ministère de la justice et des droits humains sont achevés. Le constat a été fait, le 4 juin dernier par le ministre d'Etat garde des sceaux, ministre de la justice et des droits humains, Aimé Emmanuel YOKA, au cours de la visite qu'il a effectuée sur les lieux en compagnie du Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA.

Les travaux exécutés par l'entreprise BRCC consistaient en la construction d'un bâtiment de type R+5 sur sous-sol, avec des postes électriques Haute et Basse Tension. Un mur de clôture ainsi que des équipements mobiliers modernes complètent l'armature du joyau.

Exécuté de décembre 2009 à juin 2012, les travaux ont été contrôlés par la société SOCOTEC International.

Avec 73000 m2 de terrain occupé, et une surface bâtie totale de 9224,7 m2, cet édifice modifiera assurément les habitudes dans ce ministère clef du pays.

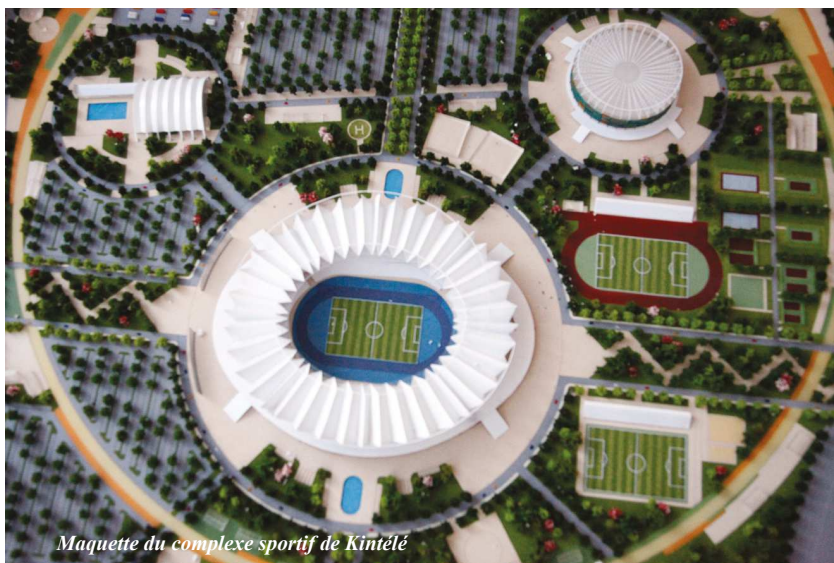
Juste le temps d'un aiguillage calendaire, les cadres et agents du

ministère de la justice et des droits humains seront maîtres des 128 bureaux construits pour une vie administrative commode.



Les ministres Aimé Emmanuel YOKA et Jean Jacques BOUYA visitant le bâtiment

Bientôt un complexe sportif moderne



Maquette du complexe sportif de Kintélé

Quinze (15) entreprises ont acheté le dossier d'appel d'offres, mais Sept (7) seulement ont soumissionné à l'appel d'offres international lancé, le 11 avril 2012.

Il s'agit de :

- S.G.T.M (Société Générale des Travaux du Maroc) pour une durée des travaux de 30 mois.
- B.R.C.C (China Beijing Residential Development and Construction Group Corporation), pour une durée des travaux de 28 mois.
- ZHENGWEI Technique Congo, pour une durée d'exécution des travaux allant entre 28 et 30 mois.
- Groupement BCEG – FDDC, pour 28 mois d'exécution des travaux.
- C.S.C.E.C (China State Construction Engineering Corporation Ltd), pour une durée des travaux de 28 mois.
- SINO HYDRO Corporation Ltd, pour 29 mois de travaux.
- MILLION WELL Holding Limited Congo, pour une durée d'exécution de 30 mois.

Le montant de l'offre et le rabais proposés par les différentes entre-

prises soumissionnaires seront publiés au cours de la cérémonie d'ouverture des offres financières.

Ce projet illustre parfaitement le rôle unificateur que joue le sport. Il se réalisera en trois lots : le 1^{er} concerne la construction des infrastructures sportives ; le 2^{ème} porte sur la construction des bâtiments classiques et 3^{ème} lot est consacré à la construction de voiries et de réseaux divers.

Il s'agit de :

- concevoir sur la base du programme de construction du complexe sportif, le plan masse présentant l'ensemble des infrastructures du projet agencé sur l'espace disponible offert.
- concevoir des infrastructures sportives : un stade de football d'une capacité de 60 000 places assises ; un terrain de réplique ; un complexe nautique ; un palais des sports.
- concevoir des bâtiments classiques : un hôtel de 120 lits ; 300 logements pour les athlètes et le personnel d'encadrement ; un centre médico-social ; un bloc administratif ; une cafétéria ; des espaces de commerce et d'exposition et un poste de sécurité.

Ce nouvel espace est un projet inédit qui s'insère dans la dynamique sportive du pays, encourage, développe et rehausse la pratique sportive sur le territoire congolais, à l'instar des 11^{èmes} jeux africains qui seront organisés par le pays, en 2015.

Conformément à sa vision édictée dans son programme de société « Le Chemin d'avenir », dans le cadre de l'amélioration des lieux des activités collectives, le président de la République s'est engagé à construire un complexe sportif ultra moderne de 60 000 places assises, à Kintélé, qui répondra aux exigences du 21^{ème} siècle.

Les travaux de ce complexe sportif de Kintélé conçu pour accueillir de nombreuses compétitions de grande notoriété et pour recevoir des équipes sportives de renom, seront financés par le budget de l'Etat.

Facteur d'épanouissement individuel et collectif, le sport contribue à renforcer la cohésion sociale et à dynamiser la vie des villages, des villes et des quartiers.

Le sport est, en effet, devenu un facteur important de développement. Sa pratique est un gage de santé et de qualité de vie pour la population. C'est aussi un vecteur de lien social qui facilite l'apprentissage de la vie en groupe notamment pour les jeunes.

L'ouverture des offres relatives à la construction du complexe sportif de Kintélé a eu lieu, le 18 juillet 2012, au siège de la Délégation générale des grands travaux. La séance de dépouillement a été présidée par la Secrétaire générale de la DGGT, madame Catherine EMBONDZA LIPITI, en présence des représentants des entreprises soumissionnaires.

Un complexe universitaire Denis SASSOU N'GUESSO à Kintélé

Le ministre de l'enseignement supérieur Ange Antoine ABENA et le représentant spécial du chef de l'Etat chargé de l'enseignement supérieur Théophile OBENGA ont pris part, le 9 février à Brazzaville, à la présentation du projet de construction de l'université Denis SASSOU N'GUESSO à Kintélé, banlieue nord de Brazzaville.



Présentation de la maquette du projet

Le projet de construction de l'université de Kintélé porte sur un lourd investissement du gouvernement qui entend préparer l'avenir du Congo sur la voie du progrès.

Cette université ouvrira les portes du savoir aux jeunes congolais, en ce qui concerne les dernières technologies, notamment dans les domaines des sciences. Elle permettra de bâtir une base solide de jeunes, appelés à prendre la relève dans plusieurs domaines.

Le projet prévoit la construction de 22 bâtiments sur une superficie de 240 hectares, répartis comme suit : un bâtiment administratif ; une



Maquette de l'université, logements des étudiants



bibliothèque centrale ; un amphithéâtre ; quatre bâtiments pour les services universitaires ; trois bâtiments sportifs ; deux bâtiments résidentiels des étudiants d'une capacité d'accueil de 2.512 personnes ; un bâtiment résidentiel des enseignants de 314 personnes, neuf (9) bâtiments scientifiques et pédagogiques.

Un stade olympique de 3000 places, et une piscine certifiée y sont également prévus.

Le campus de l'université de Kintélé disposera de toutes les commodités d'un complexe universitaire

moderne. Un réseau de distribution d'énergie, la climatisation, des réseaux informatiques par câbles et wifi, téléphone et télévision en réseaux IP, la vidéosurveillance ou contrôle d'accès, le système de sécurité CCTV, système anti incendie, building management système et le réseau de distribution de l'eau potable sont également prévus.

Intervenant à cette occasion, le professeur Théophile OBENGA a signifié que le Congo sera doté, à travers ce projet, d'une université de pointe qui formera, non seulement l'élite nationale, mais aussi sous-régionale et régionale.

Deuxième université publique du Congo, l'université Denis SASSOU N'GUESSO de Kintélé est un projet cher au président de la République. Une fois réalisé, il permettra de rehausser le niveau d'études et de connaissances des apprenants.

Pour sa part, le ministre de l'enseignement supérieur a indiqué que les enseignants qui dispenseront des cours dans ce complexe universitaire, devront être doués d'une capacité intellectuelle assez élevée pour être à la hauteur de leur tâche.



Maquette de l'université Denis SASSOU N'GUESSO

Port autonome de Pointe-Noire Un siège au diapason des ambitions

Un des principaux points de chute du trafic maritime sur la côte ouest de l'Afrique, le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) dispose d'un programme d'investissements prioritaires préconisant, outre la modernisation des installations et l'extension du terminal à conteneurs, l'érection d'un nouveau siège (R+15) en dehors de la concession portuaire.

D'un coût de 17 milliards 177 millions 565 mille de francs CFA, le chantier a été confié à la société China Geo Engineering Corporation International LTD, par appel d'offres passé par la Délégation générale des grands travaux. Le coup d'envoi des travaux a été donné, le 23 décembre 2011, par le chef de l'Etat Denis SASSOU N'GUESSO.

L'édifice en forme ellipsoïdale comportera des bureaux, une salle de conférence de 1000 places, des restaurants, un système de contrôle biométrique, quatre ascenseurs et plusieurs autres commodités. Il trônera à la côte mondaine sur 64,7 m de hauteur et une ossature habillée par des murs-rideaux de verre en vitrage isolant et pare-soleil.

La construction de cet immeuble s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation des infrastructures portuaires. L'objectif étant de renforcer les capacités et la compétitivité du port afin de lui permettre de jouer aisément le rôle de plate-forme de transbordement et de hub dans la sous-région. Ce siège qui se construit au bord de l'océan atlantique devrait faciliter l'accès des usagers à l'administration portuaire, améliorer la physiologie de la zone et refléter la place de la mer dans l'économie congolaise.

L'un des ports les plus importants en eau profonde dans le Golfe de Guinée, le port de Pointe-Noire est également l'un des maillons essentiels de la chaîne nationale des

transports. Il constitue le point de chute des autres modes de transport à savoir la route, le chemin de fer et l'avion. Près de 80% des recettes douanières nationales sont recueillies au niveau de cette plate-forme portuaire, représentant une sorte de porte d'entrée et de sortie de l'Afrique centrale.

Présentant la fiche technique de l'ouvrage, le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, a indiqué que la construction du nouveau siège du port de Pointe-Noire illustre l'importance accordée par le chef de l'Etat congolais au secteur des transports, en général, et au port de Pointe-Noire, en particulier.

« S'il est vrai que Pointe-Noire se



Pose de la pierre par le président de la République

reconnaît, généralement, à sa gare normande, il est tout aussi vrai que la ville, à cause de l'immensité de l'activité portuaire et de son impact sur le rayonnement de cette cité, doit s'identifier et se personifier à son port. Le port de Pointe-Noire, grâce aux efforts incessants consentis par le président de la République, connaît une croissance régulière, marquée par un important flux de conteneurs. C'est pourquoi, afin de satisfaire la demande de plus en plus croissante des usagers, outre d'importants travaux de dragage effectués pour l'entretenir

et enrayer son ensablement, le port autonome de Pointe-Noire sera doté d'un nouveau siège », a renchéri le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA.

Le chantier est financé sur fonds propres du gouvernement congolais. Il est question de tirer profit de la fluidité du trafic au port de Pointe-Noire en facilitant l'acheminement des marchandises vers l'hinterland et vice versa, au bénéfice des opérateurs locaux, régionaux et internationaux.



Vue aérienne du Port Autonome de Pointe-Noire

Pointe-Noire

Le deuxième module de l'aérogare se dresse



Maquette de la nouvelle aérogare de Pointe-Noire

Le président de la République, Denis SASSOU N'GUESSO a procédé le 24 décembre 2011, au lancement des travaux de construction du deuxième module de l'aérogare de l'aéroport A. A. Neto de Pointe-Noire.

D'un coût global de 35 milliards 152 millions 332 mille 936 francs Cfa, le deuxième terminal aéroportuaire de Pointe-Noire sera construit à droite du premier en 24 mois. C'est un bâtiment de forme asymétrique, développé sur une longueur de 135 m et une largeur de 69 m.

Une touche particulière sera mise sur sa toiture qui tente de restituer les ondulations simultanées des vagues de l'océan, lesquelles se brisent sur la côte historique de la ville portuaire.

Avec une superficie de 8000 m², le rez-de-chaussée renferme: les halls d'entrée et d'arrivée où seront implantés les guichets des compagnies aériennes et des services à la clientèle ; les services de douanes et de police ; la zone de récupération et de tri de bagages et son carrousel de distribution ; des salons VIP ; des locaux techniques ; un auvent ondulé sur la longueur de la façade principale côté-ville.

Au premier étage, le bâtiment s'étale sur 8000 m² et comprend:

les halls de départ, avec des banques d'enregistrement et des carrousels à bagages ; la zone d'attente pré-embarquement ; des salons d'attente VIP ; des salons d'attente privés ; les services de douanes et de police ; les commerces Duty free ; les salles de contrôle technique ; une cafétéria. Le deuxième étage, quant à lui, donne sur une mezzanine de 1800 m² et comprend : les locaux de contrôle technique, la télésurveillance, la vigie incendie, la régulation des éclairages de la climatisation, et des moyens de transition comme les ascenseurs et les escaliers mécaniques ; des bureaux pour l'administration de l'aérogare ; trois salles de conférence ; une

salle de crise ; un restaurant et des cuisines.

Le terminal sera bâti sur une ossature stable qui offre les certitudes de fiabilité, avec les éléments constructifs tels que les fondations sur pieux coulés en béton armé ; la structure de poteaux poutres en béton armé ; la charpente métallique de longues portées, etc. Particularité de la façade principale, le mur-rideau possède une inclinaison négative pour éviter les rayonnements directs.

La protection incendie est assurée par: un réseau pompier intérieur et extérieur ; un réseau sprinkler dans les zones publiques ; un système de détection de fumée automatique appareillé aux alarmes ; des châssis de désenfumage à ouverture automatique ; un château d'eau de deux cuves de 100 m³.

Le deuxième module de l'aérogare sera consacré aux vols internationaux et communiquera avec le premier qui, lui, sera affecté aux vols domestiques.

Pour synchroniser le standing et les technologies, puis créer une harmonie entre les deux bâtiments, l'ancien module de l'aérogare fera l'objet d'un réaménagement et d'un habillage.

Afin de mieux accueillir les flux générés par la croissance du trafic qui est passé de 400.000 passagers, en 2003, à 800.000, en 2011, le parking autos sera rallongé et couvrira l'emprise de l'aérogare.



Pose de la première pierre par le président de la République

Corniche de Brazzaville

Prolongement imminent

Chargé de la réalisation des études du projet de prolongement de l'avenue de la Corniche, du Club nautique à la Case de Gaulle sur 2,5 km, le cabinet conseil Egis International a procédé récemment à Brazzaville, à la présentation technique de l'ouvrage aux autorités congolaises.



Maquette de la corniche de Brazzaville

La cérémonie s'est déroulée au siège de la Délégation générale des grands travaux, en présence des représentants des structures concernées par le projet.

Le projet porte sur la réqualification de l'avenue de la Corniche existante, le prolongement de celle-ci jusqu'à la Case de Gaulle avec la construction d'un viaduc, la réalisation d'un complexe d'échanges au centre-ville et d'un échangeur sur le boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, à hauteur du rond-point du Mausolée Marien NGOUABI. Il sera doté d'un tunnel et participera au désengorgement de la circulation et à la stabilisation du ravin du Tchad.

D'une longueur de 508 m, le viaduc sera construit parallèlement au fleuve Congo, le long de la résidence présidentielle, et disposera de deux trottoirs et de deux chaussées de deux voies de 7 m chacune séparées par un terre-plein.

Le projet prévoit également la création d'un ponton sur le fleuve,

l'aménagement d'une marina et d'un site panoramique à proximité de la Case de Gaulle.

Après avoir suivi la présentation du projet, le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques

BOUYA, a demandé aux techniciens d'Egis de parachever l'étude en vue de la mise en œuvre du projet. «C'est un projet passionnant», a-t-il dit, insistant sur l'élargissement de la chaussée, pour éviter les embouteillages.

Signalons que dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D), la France financera par le truchement de l'Agence française de développement (AFD), les travaux d'extension de l'avenue de la Corniche de la Case de Gaulle jusqu'au pont du Djoué. Le projet sera couplé des travaux d'assainissement des quartiers de Makélékélé et Bacongo (1er et 2ème arrondissement).

Dans l'ensemble, le projet permettra d'améliorer la fluidité du trafic et la desserte des quartiers sud de la ville.



Maquette de la corniche de Brazzaville (vue de profil)



Nouvelle voiture à voyageurs (première classe)

CFCO

La montée en puissance

Les conditions de voyage par train, entre Brazzaville et Pointe-Noire se sont nettement améliorées. Sur impulsion du Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, le projet de réhabilitation et équipement du Chemin de fer Congo Océan (CFCO), vient d'atteindre une étape déterminante, notamment avec l'élargissement du parc à engins et l'amélioration du réseau ferroviaire.

Les investissements consentis par l'Etat dans le cadre de la réhabilitation du CFCO, depuis 2007, se chiffrent à près de 60 milliards de francs CFA.

Les opérations ont principalement concerné, la réhabilitation de la voie et l'acquisition du matériel

roulant. Le programme a permis, entre autres, la réparation de la voie par suppression des points singuliers entre les gares de Lou-tété et de Kibouendé, la réparation de sinistres dus aux éboulements ayant entraîné des suspensions du trafic, le contournement sur deux kilomètres de la zone des inonda-



Nouvelles voitures à voyageurs (rame à la gare de Loutété lors de l'essai technique)



Nouvelles voitures à voyageurs (restaurant)

tions de la rivière Djoué entre les PK 492 et 494, ainsi que la réhabilitation du tunnel long dans le Mayombe. L'outillage moteur et manuel pour l'entretien de la voie a été ainsi renforcé.

Douze (12) locomotives de ligne et de manœuvre en fin de potentiel ont été révisées tout comme huit (8) autres locomotives de réemploi. Deux (2) locomotives neuves sur les quatre commandées ont été livrées. Deux autres en fin de montage seront réceptionnées courant 2012.

Le CFCO a acquis, fin 2011, deux nouvelles rames de voitures à voyageurs modernes nanties de toutes les commodités.

Au total, 19 locomotives de ligne ont été acquises, en 2011, contre 10, en 2008. 9 locomotives de manœuvre ont été achetées en 2011 contre 4 en 2008.

Le nombre de wagons en circulation notamment ceux de 21 mètres qui faisaient défaut pour le transport des conteneurs, a été renforcé.

Toutes ces actions auxquelles s'ajoutent d'autres à coût intermédiaire comme l'amélioration des télécommunications, l'électrification des gares et l'informatisation, ont permis de moderniser le secteur et dynamiser le rail congolais.

Ces efforts ont occasionné une baisse sensible des déraillements

notamment, de Loutété à Kibouendé (20 en 2007 ; 5 en 2010 et 3 en 2011).

Ces améliorations apportées sur la voie et le matériel roulant ont propulsé la montée en puissance du CFCO. L'accroissement de la rotation des trains a entraîné une meilleure fluidité du trafic notamment, celui des marchandises destinées à la consommation et aux grands

chantiers (70.000 tonnes/mois de marchandises transportées en 2010 contre 45.000 tonnes /mois en 2008 et 2009).

L'accord scellé en mars 2012, entre le CFCO et la Ferroviario dello state italienne sous la conduite du Délégué général aux grands travaux, permettra d'améliorer sensiblement et durablement, d'ici à 2014, la capacité de transport dans ce secteur. Les commandes en cours, à savoir dix (10) nouvelles locomotives de ligne et des fournitures pour le renouvellement de la voie (rails, traverses-bois, boulons, crapauds ...) participent de cette dynamique.

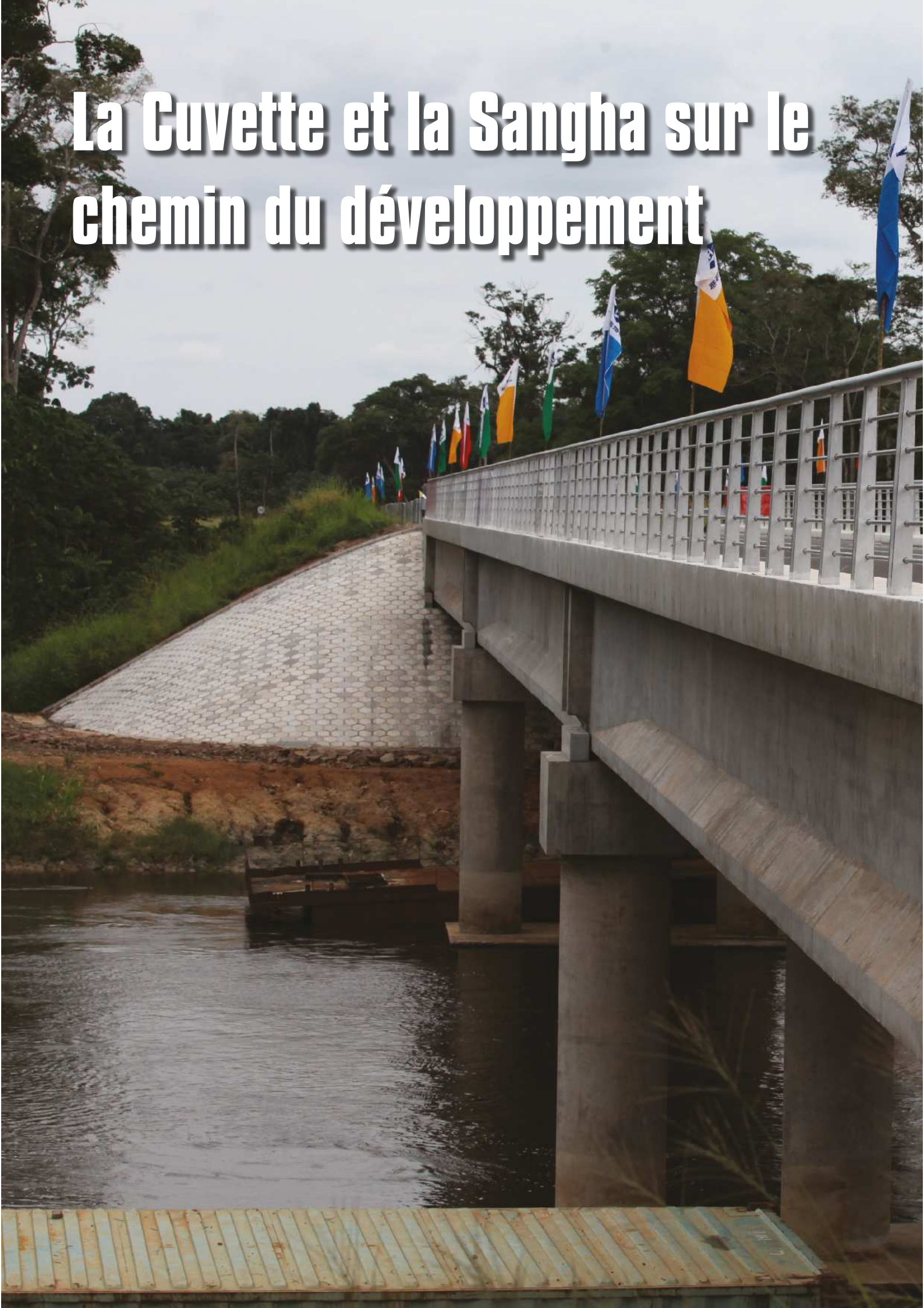


Equipe de forage en action, dans le tunnel long



Réception technique des deux locomotives CC 1101 et 1102 par le Coordonnateur du projet Séraphin BHALAT, à Pretoria en Afrique du Sud

La Cuvette et la Sangha sur le chemin du développement





Les mutations profondes qui interviennent dans le domaine des grands travaux réaffirment au quotidien, la volonté du chef de l'Etat Denis SASSOU N'GUESSO, de doter le Congo d'infrastructures de base viables. Chaque jour qui passe, chaque soleil qui se lève apporte au Congo, un kilomètre de plus de route, un mégawatt supplémentaire, un mètre carré en plus de bâtiments modernes...

Ce premier semestre 2012, les départements de la Cuvette et de la Sangha ont été mis sur orbite dans le cadre de cette politique avanguardiste du président de la République. Du 15 au 18 mai 2012, tel un pèlerin, Denis SASSOU N'GUESSO a procédé aux inaugurations et auxancements des travaux destinés à révolutionner les vies de toute une partie du pays.

Relier Brazzaville et Yaoundé en route bitumée



Coup pioche par le président Denis SASSOU N'GUESSO

Le président de la République a donné le 17 mai 2012, le coup d'envoi des travaux de construction de la route Ketta-Djoum (620 km). La cérémonie mémorable s'est déroulée à Ketta, à environ 25 km de Ouesso (département de la Sangha), en présence des autorités congolaises et camerounaises.

Les travaux confiés à la société Sino Hydro sont estimés à plus de 108 milliards de francs CFA, financés à 58% par la République du Congo et à 42% par la Banque africaine de développement (BAD) sous forme de don. L'accord de don d'un montant de 47,12 milliards de francs CFA ayant été signé en 2010 entre le gouvernement congolais et le Fonds africain de développement.

Il s'agit d'un projet d'intérêt régional visant à relier les villes de Braz-

zaville et Yaoundé (1624 km) par une route bitumée. Du côté congolais, il est prévu l'aménagement et le bitumage du tronçon Ketta-frontière du Cameroun (312 km).

La première phase du projet concerne le bitumage du tronçon Ketta-Biessi (121 km) et la construction des ouvrages d'art, des postes de péage, pesage et de comptage automatique du trafic, ainsi que d'autres travaux. Un poste de contrôle unique frontalier sera érigé entre les deux pays. Le bitumage du segment Biessi-frontière du Cameroun et de la bretelle Ntam-Alati sur 30 km constitue la deuxième phase du projet. Le contrôle des travaux sera effectué par le groupement Louis Berger-Cira à plus de 1 milliard de francs CFA.

Au nom de la population locale, le sous-préfet de Mokeko, Armand

Adolphe ILOKI, a signifié que la route Ketta-Djoum qui sera le point de convergence du Congo et du Cameroun, traduit la volonté du chef de l'Etat congolais en faveur du développement de l'Afrique.

La route Ketta-Djoum figure dans le plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale, adopté en 2004 par les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), et parmi les projets prioritaires du NEPAD dans la région. Elle devrait contribuer au renforcement de l'intégration régionale en facilitant la circulation des personnes et des biens. Aussi, permettre de connecter le Cameroun à la République démocratique du Congo (RDC) via le pont routier qui sera construit entre Brazzaville et Kinshasa avec l'appui de la BAD.

«Dans trois ans seulement, les distances seront considérablement réduites. Et, ce sera assez, pour une route d'importance, cette route qui enjambe nos cultures, cimenter l'unité de nos pays, l'unité africaine au bout du compte. Sur ce trajet Ouesso-Sangmélina, les populations des zones riveraines, frontalières et autres usagers tireront, assurément, le maximum d'atouts pour rentabiliser la route», a déclaré Jean Jacques BOUYA, Délégué général aux grands travaux.

Le manque d'infrastructures de transport et leur interconnexion constituent l'un des facteurs entravant l'effectivité de l'intégration régionale en Afrique centrale. La route Ketta-Djoum et les tronçons Pointe-Noire-Tchamba-Nzassi-Cabinda (Angola) et Okoyo-Lékéty frontière du Gabon traduisent l'engagement du Congo à s'ouvrir aux pays voisins.



Vue de la population de la Sangha

Pour le ministre de l'équipement et des travaux publics, Emile OUOSSO, en lançant les travaux de construction de la route Ketta-Djoum, le chef de l'Etat congolais confirme son adhésion aux politiques et décisions d'intégration, tout en apportant des solutions durables aux problèmes des populations.



Route Ketta-Djoum (village Ketta)

Le tronçon Owando-Makoua-Mambili inauguré



Route Owando-Makoua-Mambili

Le chef de l'Etat congolais a procédé le 15 mai 2012 à Owando (département de la Cuvette), à la mise en service du tronçon Owando-Makoua-Mambili (126km) et du pont sur la rivière Mambili (160m) dont les travaux, réalisés dans le cadre du partenariat stratégique Congo-Chine, ont duré 36 mois et coûté plus de 163 milliards de francs CFA.

L'ouvrage a été construit par la société China road and bridge corporation (CRBC) pour accueillir un trafic de 1000 à 3000 véhicules par jour. Il constitue l'une des bretelles de la dorsale Pointe-Noire/Ouesso, appartenant au corridor Lagos-Mambasa.

Lancés en juin 2008, les travaux de ce chantier ont mobilisé quelque 350 coopérants chinois et 700 Congolais. Selon le préfet du département de la Cuvette, Cébert Pierre IBOKO ONANGA, la construction de ce tronçon a favorisé le mou-

vement des populations qui passaient 4 à 5 heures pour parcourir les 70 km qui séparent Owando de Makoua.

C'est une route favorisant d'une part, l'écoulement des pro-

duits agricoles vers les grands centres urbains et d'autre part, la connexion des départements de la Cuvette et de la Sangha avec les autres régions du pays. Le projet a permis la construction de sept écoles dans les villages riverains.



Coupure du ruban symbolique par le président Denis SASSOU N'GUESSO

«Avec la nouvelle route, chaque facteur contribue déjà à modeler la vie ici. On devra être submergé par les activités qu'elle induit, par une grande circulation et un débordement de l'habitat par l'implantation des villages plus importants, plus entreprenants. Cette joyeuse population qui constate déjà qu'il fallait bien la route pour qu'elle joue un rôle économique crucial», a indiqué le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA.

Après avoir inauguré le tronçon Owando-Makoua-Mambili, le président SASSOU N'GUESSO a donné le coup de pioche des travaux de construction du tronçon Mambili-Ouessou long de 199 km.

D'un coût de plus 129 milliards de francs CFA, le chantier sera réalisé, comme le premier tronçon, par la société CRBC en 42 mois. Un pont de 120 m, aux caractéristiques similaires à celui de la Mambili sera érigé sur la rivière Lengoué.

«Cet événement d'aujourd'hui prolonge les célébrations passées relatives aux premières pierres et aux premiers coups de pioche qui ont été transformés par la suite en ouvrages et inaugurés par vos soins à travers tout le pays. Les populations et les observateurs s'accordent à reconnaître, monsieur le président

que votre rêve pour le Congo se réalise (...). Il aura fallu 26 ans, toute une génération, pour que le projet du pont de la Mambili, initié par le chef de l'Etat en 1982 dont les travaux ont été interrompus en 1986, devienne une réalité», a déclaré le ministre de l'équipement et des

travaux publics, Emile OUOSSO. Avec le raccordement en cours des villes de Dolisie et Brazzaville, Pointe-Noire sera reliée dans quelques années au chef-lieu du département de la Sangha avec le lancement des travaux du tronçon Mambili-Ouessou.



Vue de la route Owando-Makoua-Mambili



Pont sur la rivière Mambili

Ouesso

Mise en service des voiries urbaines et modernisation des installations aéronautiques



Coupure du ruban symbolique par le président de la République

Ouesso, cinquième ville du pays, capitale du cacao et chef-lieu du département de la Sangha, figure parmi les agglomérations qui bénéficient de l'action du chef de l'Etat avant le passage de la municipalisation accélérée.

Ce, au regard de son importance sur l'échiquier économique national.

A Ouesso sont construites, entre autres, les installations terminales de son aéroport et ses voiries urbaines.

Denis SASSOU N'GUESSO vient également de lancer les travaux de mise aux normes des chaussées aéronautiques de Ouesso.

L'aéroport de Ouesso, répondant à la perspective d'une modernisation intégrale, nécessitait une mise aux normes à l'avion de référence Airbus 330-200, par le renforcement, l'élargissement et l'extension des aires de mouvement ; la construction du pavillon présidentiel, la construction de l'aérogare.

La piste construite par l'entreprise Colas en 1982, avait 2 mille 50 mètres de long sur 30 mètres de large, bordée par deux bandes anti souffles de 7,5 m chacune, de part et d'autre, dimensionnée pour recevoir le Boeing 737-200 comme avion de référence.

Ces chaussées aéronautiques ont été mises en exploitation en 1985.

Pour avoir servi 25 ans durant, sans entretien conséquent, elles se sont graduellement dégradées.

D'où les travaux actuels, réalisés de 2007 à 2011, par Sitra Congo et China Road and Bridge Corporation, concernant les installations terminales, aérogare et pavillon présidentiel d'une part, et les chaussées aéronautiques, entendues piste, bretelles et parking avions et autos, d'autre part.

Le projet a touché principalement 8 compartiments à savoir :

- Un pavillon présidentiel de 342 m²
- Un salon VIP de 285 m² pour les flux arrivées et départs;
- Un commissariat de police ;
- Un bloc technique de 227 m² et une tour de contrôle incorporée de 27,5 de haut;
- Un parking autos côté ville ;
- Une centrale électrique et un bâtiment de sécurité incendie;
- Des véhicules incendie et autres équipements de navigation aérienne.



Tapis bagages de l'aéroport de Ouesso

Le chantier des bâtiments, exécuté par Sitra Congo, a porté sur une série d'édifices, dont la monumentalité renseigne sur la modernité, et sur une aérogare conçue pour traiter 400 mille passagers par année.

L'aérogare est logée dans un bâtiment R+1, d'une superficie de 2 mille 450 m², offrant, en façade principale, une silhouette d'un oiseau géant picorant les graines étalées sur les terres hospitalières de Ouesso.

Le coût global des travaux du lot 1, concernant les bâtiments exécutés par l'entreprise Sitra Congo, est de 6 milliards 826 millions de francs Cfa.

Le lot 2, relatif aux équipements fournis et installés par la société LOGAN TELEFLEX, a coûté 593 millions 645 mille 482 francs Cfa.

Les chaussées aéronautiques ont été réhabilitées par l'entreprise China Road and Bridge Corporation au montant de 410 millions de francs Cfa.

Pour compléter les ouvrages déjà réalisés et les arrimer à l'air du temps, le président de la République a décidé de mettre l'aéroport de Ouesso aux normes de l'Airbus 330-200, susceptible d'évoluer vers l'A340 comme avion de référence.

Les travaux impliquent l'allongement et le renforcement des chaussées aéronautiques, l'extension du tarmac et l'installation du balisage lumineux fixe.

A la fin des travaux les caractéristiques géométriques suivantes sont attendues :

- La largeur de la piste passera de 30 à 45 m avec des bandes anti-souffles de 7,50 m de part et d'autre ;
- La longueur, elle, passera de 2 km 50 à 3 km avec un prolongement d'arrêt de 100 m à chaque seuil ;
- La surface actuelle de 10000 m² de l'aire de stationnement des avions sera portée à 36 000 m² ;



Visite de l'aérogare par le couple présidentiel



Actuelle piste d'atterrissage de Ouesso



Aérogare de Ouesso

- Tous ces travaux de génie civil ont été attribués, après appel d'offres, à la société China Road and bridge corporation, pour un coût estimatif de 32 milliards 742 millions 371 mille 869 francs Cfa.

Ouessou, autre poumon économique du pays, vient de recevoir, pour la première fois, ses premières enrobées bitumineuses. Parce que jusqu'en 2008, la ville ne possédait aucune voirie bitumée.

L'avenue Marien NGOUABI a été bitumée sur une longueur de 3,75 km, avec une largeur de 9 m, plus deux trottoirs de 2 m de part et d'autre.

L'assainissement de l'avenue est assuré par deux caniveaux latéraux de section et trois émissaires d'une longueur totale de 785 m.

Deux bretelles d'une longueur totale d'un kilomètre 975 mètres assurent le raccordement de cette avenue à l'aéroport.

Le bitumage de ces voiries a été réalisé par la société Socofran, pour un coût global de 12 milliards 75 millions 856 mille 273 francs Cfa. Le contrôle a été effectué par le groupement Tecchnip Congo/Scet.



Coup de pioche par le président Denis SASSOU N'GUESSO



Voiries urbaines de Ouesso (en arrière-plan, siège BEAC)



Avenue Marien NGOUABI à Ouesso

RN 1

Le tronçon Dolisie-Brazzaville se construit

Lancés le 22 décembre 2011 par le chef de l'Etat Denis SASSOU N'GUESSO, les travaux du tronçon Dolisie-Brazzaville, long de 385km, ont atteint une vitesse de croisière.

A l'instar du premier module Pointe-Noire/Dolisie (160 km), le deuxième est construit par la société China State Construction Engineering Corporation LTD (CSCEC). D'une durée de 48 mois, les travaux de cette route dite lourde sont évalués à plus de 765 milliards de francs CFA.

Sur les cinq sections du chantier, l'entreprise China State Construction Engineering LTD (CSCEC), adjudicataire du marché et Egis International qui en assure le contrôle, affirment que les délais seront tenus, en dépit de quelques difficultés de parcours.

Des ouvrages d'art, des postes de péage/pesage, des écoles et des centres de santé intégrés seront érigés sur le tracé qui débouchera sur la route nationale n°2, au village Yié.

Au deuxième trimestre 2012, les travaux ont atteint des grandeurs encourageantes: 106 km de terrassement sur 385; 27 km de fondation; 147 dalots sur 528 ; 7 ponts sur 25 ; 34 km d'assainissement.

Le tronçon est conçu pour une classe de trafic de 3000 véhicules poids lourds par jour avec une charge à l'essieu de 13 tonnes, une vitesse de référence de 80 km/h en rase campagne, 60 km/h en zones urbaines. La chaussée possède en section courante 4 voies de 3,5m chacune séparées par une bande centrale de 0,30 m et deux accotements revêtus de 1,25 cm.

Chaque jour qui passe, permet à l'entreprise de se rapprocher de Brazzaville.



Route Dolisie-Brazzaville (en construction)

Les travaux avancent grandissants sur les cinq bretelles du chantier : Dolisie-Nkayi (78 Km) ; Nkayi-Loutété (76 Km) ; Loutété-Mindouli (54 Km) ; Mindouli-Miénnanzambi (76 Km) ; Miénnanzambi-Yié (75 km) ; Kin-télé-Brazzaville (20 Km).

Selon les estimations de l'entreprise CSCEC, cette saison sèche sera mise à contribution pour répandre les enrobées sur la bretelle Dolisie-Nkayi.



Travaux de construction d'un pont sur la route Dolisie-Brazzaville

ÉNERGIE ET HYDRAULIQUE



Maquette du barrage hydroélectrique de Liouesso

19 mégawatts

Pour éclairer la Sangha

Le président de la République Denis SASSOU N'GUESSO a procédé le 18 mai 2012 à la pose de la première pierre pour la construction du barrage de Liouesso (19 MW) sur la rivière Lengoué dans le département de la Sangha. Le chantier sera exécuté en trois ans par la société China Gezhouba Group Company Limited, pour un montant de plus de 54 milliards de francs CFA.



*Pose de la première pierre par le président
Denis SASSOU N'GUESSO*

Financé par le gouvernement congolais, le projet concerne également la construction des lignes de transport d'énergie par la société China national machinery and equipment import and export corporation (CMEC), pour plus de 17 milliards de francs CFA. La voie d'accès au barrage, d'une longueur de 6 km, sera bitumée et connectée à la nationale n°2 reliant Brazzaville à Ouesso.

Le barrage de Liouesso apportera une nouvelle impulsion aux activités socioéconomiques dans la Sangha. Il permettra à Ouesso, chef-lieu du département, et à d'autres localités jusqu'alors alimentées par les centrales thermiques, de tirer profit des 19 Mégawatts du courant alternatif. Certaines localités des départements voisins de la Cuvette et de la Likouala pourraient aussi se connecter au réseau de Liouesso.

«Dans la sphère et autour, l'impact de ce projet est bien perceptible. La centrale et le réseau de transport vont résoudre de façon pérenne, le déficit récurrent de l'offre d'énergie et réduire la dépendance actuelle de Ouesso de 100% de la production thermique fournie occasionnellement et à des horaires réduits», a indiqué Jean Jacques BOUYA, représentant la fiche technique du projet.



Le président de la République suivant les explications du coordonnateur du projet

Au cours de ces dernières années, le gouvernement congolais a mis un accent sur la construction des infrastructures de production de l'énergie. A titre d'illustration, l'on peut citer la construction de la centrale électrique à gaz du Congo, d'une capacité de 300 MW avec possibilité d'extension à 600 et 900 MW ; du barrage d'Imboulou (120 MW) et de la centrale thermique de Brazzaville (31 MW) ; la réhabilitation du barrage de Moukoulou (74 MW).

Le ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Henri OSSEBI, a fait savoir que la production nationale d'électricité avait augmenté passant de 89MW en 2000 à 591, 5MW actuellement. Dans la même période, la longueur du réseau de transport d'énergie a été portée de 718 à 1590 km.



Site où sera construit le barrage

ÉNERGIE ET HYDRAULIQUE

Réception des ouvrages du réseau de transport au sud de Ngo

Les ouvrages et installations du réseau de transport d'électricité, au Sud de Ngo, ont été remis à l'Etat congolais, le 29 juin 2012, par la société CMEC en charge du projet. Ces ouvrages ont été réceptionnés par le coordonnateur du projet barrage hydroélectrique d'Imboulou, Léon Armand IBOVI.

Il s'agit notamment des postes Haute tension (HT), Très haute tension (THT), des lignes de transport d'électricité de 220 Kilo-volts (Kv) et 110 Kv, des postes de transformation 30/20 Kv et 30/0,4 Kv, des lignes électriques 33 Kv, des câbles enterrés 22 Kv et des réseaux de distribution 400 Volts dans les villes et villages, du Centre national de dispatching de Djiri ainsi que de l'usine des poteaux en béton.

La marche expérimentale en essai industriel pour les lignes 220 Kv Imboulou-Ngo-Djiri-Tsiélampo a commencé le 22 juin 2010 avec la mise en service du premier groupe de la centrale d'Imboulou. Les autres lignes et postes 33 Kv ont été mis en service expérimental au fur et à mesure de leur achèvement jusqu'au 6 mai 2011.

Pendant cette période, l'entreprise a conduit une assistance technique à l'exploitation du réseau, procédé à la levée des réserves émises, entrepris les réparations des anomalies et autres avaries survenues au cours de la période de garantie et a poursuivi la réalisation des travaux non finis.

Durant la même période, le comportement général du réseau (ouvrages et équipements) situé au sud de Ngo a été jugé satisfaisant.

Remettant symboliquement les ouvrages et équipements du réseau de transport situé à Ngo et au sud

de Ngo au ministère de l'énergie et de l'hydraulique qui en assurera la gestion et l'exploitation à travers la Société Nationale d'Electricité (SNE), le coordonnateur du projet barrage hydroélectrique d'Imboulou, Léon Armand IBOVI, a déclaré: «J'ose croire que le ministère qui en est bénéficiaire et la Société nationale d'électricité (SNE) qui se chargera de l'exploitation auront à cœur la maintenance et l'entretien de ces équipements pour permettre au peuple congolais de jouir de la bienfaisance du transport d'énergie dans les villes et villages de notre pays qui n'attendent que leur développement à partir de l'électricité fournie par ce réseau.»

Ce réseau de transport permettra d'alimenter une grande partie du Congo tout en reliant les principales villes et les départements à partir de la centrale hydroélectrique d'Imboulou. Il va contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, ainsi qu'au

développement socio-économique du pays.

«Nous prenons acte de cette réception définitive. Nous voudrions rappeler à la SNE qui en sera le gestionnaire que cet acte est un levier d'espoir pour tout un peuple. Il consacre sa pleine responsabilité sur l'entièreté de ce segment des installations. Pour cela, nous invitons la SNE à affûter sa performance ; faire que la gestion et l'exploitation de celui-ci se passent selon les règles de l'art», a indiqué le représentant du ministère de l'énergie et de l'hydraulique, Thomas OPAKA.

Ce projet réalisé par CMEC avec l'assistance de la DGGT pour un coût total de 648 millions de dollars, a été financé à travers un crédit fournisseur octroyé par le gouvernement chinois via la Banque import-export de Chine.



Eau potable à Brazzaville

Systeme d'adduction renforcé

Les travaux d'extension de l'usine d'eau de Djiri s'exécutent normalement. Le projet s'inscrit dans la campagne de renforcement des capacités nationales de production et de distribution d'eau potable, lancée par le gouvernement depuis quelques années.



Vue du chantier de la deuxième usine de Djiri

Ce projet intégrateur concerne le renforcement du système d'adduction d'eau potable de Brazzaville à partir de la rivière Djiri. Il est constitué de trois composantes à savoir la construction de la deuxième usine d'eau de Djiri d'une capacité de production de 5.250 m³ par heure, la réhabilitation de l'ancienne usine d'eau d'une capacité de 2.250 m³ par heure et le renforcement du réseau de distribution.

La première composante comprend une nouvelle prise d'eau brute commune aux usines d'eau de Djiri 1 et 2, avec une capacité de 8.000 m³ d'eau par heure.

Les travaux de construction de la deuxième usine sont estimés à 75%, au deuxième trimestre 2012.

Ce pourcentage intègre, entre autres, les travaux des bâtiments des réactifs, de chlore, des machines des usines d'eau de Djiri 1 et 2, abritant les équipements de

préparation et de dosage de sulfate d'alumine et de chaux; du réservoir d'eau traitée, de la station de pompage, du réseau d'assainissement et des logements administratifs et des exploitants. L'exécution globale de la prise d'eau est de 65%.

L'ouvrage inclut notamment un canal d'amenée d'eau brute avec dégrilleur et un dessableur dont les travaux sont exécutés à 50% au niveau du dégrilleur et à 83% pour le dessableur. Les travaux de la station de pompage d'eau brute se situent à 72%, ceux de la sous-station électrique à 65%. On distingue aussi un système de distribution d'électricité, y compris un nouveau

poste de transformation, un système de contrôle et de supervision. La réception provisoire de ces ouvrages est prévue pour novembre 2012.

La deuxième composante du projet concerne la réhabilitation de l'usine de Djiri 1. Elle concerne la réhabilitation de l'usine d'eau existante, des logements existants du personnel d'exploitation sur le site de l'usine d'eau. La réhabilitation des réservoirs de stockage du réseau de distribution, notamment de dix mille (10.000) m³ de Ngamakosso, du château d'eau de quatre mille (4.000) m³ de la Patte d'oie et du château d'eau de deux mille (2.000) m³ des Clairons. Le remplacement des stabilisateurs de pression de la rue Ndolo fait également partie du projet. La réception provisoire de ce 2ème volet du projet est prévue pour avril 2014.

Le renforcement du réseau de distribution d'eau, qui constitue la 3ème composante de ce projet, se résume à la construction de sept (7) nouveaux réservoirs de stockage, la construction de quatre (4) stations de reprise et de quatre (4) postes de transformation pour leur alimentation en énergie électrique, enfin, à la pose de cent quatre vingt trois (183) km de conduites du réseau primaire.



Vue des réservoirs d'eau de la deuxième usine de Djiri (en chantier)



Pool Cap sur la



Pavillon présidentiel de l'héliport de Kinkala



Boulevard de Kinkala

Pool

Les travaux de la municipalisation lancés



Lancement des travaux par le président Denis SASSOU N'GUESSO

Les travaux de la municipalisation accélérée du département du Pool ont été officiellement lancés, le 3 mai 2012 à Kinkala, par le président de la République, Denis SASSOU N'GUESSO.

530 milliards de francs CFA sont affectés à la réalisation des projets de modernisation de cette entité administrative qui sombrait jusqu'ici dans une précarité noire.

L'allocation par l'Etat d'une enveloppe colossale à ce département se justifie par l'ampleur et le volume des travaux à réaliser sur le terrain. Car, le département du Pool a été affecté par les troubles socio politiques qu'a connus le Congo.

Avec le coup d'envoi officiel des travaux de la municipalisation accélérée, le président de la République vient de poser les jalons de l'émergence ou de l'épanouissement du Pool qui entre désormais de plain-pied dans sa mutation, non seulement, vers le développement, mais aussi, vers la modernité, afin d'accueillir avec grand

éclat les festivités marquant le cinquante deuxième anniversaire de l'indépendance du Congo.

Plusieurs projets y sont retenus. La Délégation générale des grands travaux, en sa qualité de maître d'ouvrage délégué de l'Etat,

conduit près d'une centaine de projets dont certains sont liés à la célébration de la fête nationale.

Il s'agit, entre autres, des projets de construction du palais présidentiel, du pavillon présidentiel, de l'héliport et sa voie d'accès, de la centrale électrique, du boulevard sur lequel se déroulera le grand défilé militaire et civil, de voiries urbaines (31km), du stade omnisports de Kinkala où se jouera la finale de la coupe du Congo 2012 et sa voie d'accès.

Ces ouvrages dont les travaux ont déjà atteint un niveau d'exécution satisfaisant, seront livrés avant l'échéance du 15 août, a laissé entendre le Ministre délégué, Délégué général aux grands, Jean Jacques BOUYA.

Les originaires de ce département qui entendent mettre la main à la pâte pour que leur terroir s'arrime à la modernité, apprécient bien l'action du chef de l'Etat.

Les chantiers qui se multiplient dans le Pool, en général, et à Kinkala, en particulier, pour mieux dire, les changements profonds qui s'y opèrent, sont le fruit de la paix et de la concorde nationale, chères au président de la République, Denis SASSOU N'GUESSO.



Travaux de terrassement de l'héliport de Kinkala

Cap sur la modernité

Le président de la république Denis SASSOU N'GUESSO a lancé le 3 mai 2012 à Kinkala, les travaux de municipalisation accélérée du département du Pool, estimés à plus de 530 milliards de francs CFA.



Travaux de construction du stade omnisports de Kinkala

Il s'agit en fait d'un programme de développement reposant sur la construction d'édifices publics, l'électrification et l'adduction d'eau potable dans les 13 districts du département, l'aménagement des routes et des sites touristiques, la construction des ponts, ainsi que d'autres ouvrages.

Le ministre d'Etat, ministre du plan, de l'économie, de l'aménagement du territoire et de l'intégration, président de la commission technique des municipalisations des départements, Pierre MOUSSA, a signifié que la municipalisation était « un maillon incontournable de la politique d'aménagement du territoire national ».

«Kinkala, aujourd'hui grosse bourgade si proche de Brazzaville, va ainsi, grâce à vous monsieur le président, se donner les moyens de se moderniser et progressivement devenir une ville moderne en gestation, une métropole d'équilibre, conformément au schéma national d'aménagement du territoire, tournant ainsi le dos au passé et orienté vers la modernité», a-t-il déclaré. Deux types de projets sont mis en

œuvre dans le Pool dans le cadre de la municipalisation. Les projets liés à la fête de l'indépendance qui sera célébrée le 15 août à Kinkala, notamment le boulevard qui accueillera le défilé militaire et civil, le salon présidentiel, l'héliport et le stade omnisports de Kinkala.

D'autres projets de développement sont mis en œuvre conformément au calendrier contractuel, la municipalisation étant un processus.

L'on peut citer la construction des établissements scolaires et sanitaires dans tous les districts du département ; la réhabilitation et l'équipement de l'hôpital général de Kinkala ; la construction et l'équipement des centres de santé intégrés (CSI), des sièges de la préfecture, à Kinkala, du conseil départemental, des 13 sièges de sous-préfectures et des communes urbaines du Pool ; la réhabilitation des centres de métiers de Kinkala et Boko ; la construction de l'aéroport de Kindamba, de l'hôtel de police et de la maison d'arrêt de Kinkala ; l'aménagement de plusieurs routes en vue de favoriser la fluidité du trafic routier dans le département ; la construction des logements sociaux à Kinkala et Kindamba, du palais royal de Mbé ; l'électrification et l'alimentation en eau potable des différents districts ; la construction d'un marché moderne à étage (R+1) à Kinkala et d'autres marchés de type secondaire dans les autres districts ; etc.



Visite des travaux par la Commission technique de suivi de la municipalisation

Pool

Les projets liés à la fête nationale s'exécutent suivant le calendrier contractuel



Boulevard de Kinkala

Le Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, s'est déclaré satisfait le 30 juin dernier à Kinkala, de l'avancement des travaux de construction des ouvrages de la municipalisation accélérée du département du Pool.



Héliport de Kinkala



Voiries urbaines de Kinkala

« Nous disons toujours que la municipalisation accélérée est un processus. Nous commençons les travaux et nous les continuons progressivement. Mais, il y a certains chantiers qui doivent être livrés avant le 15 août et nous les avons visités. Nous pensons qu'à mi-parcours on est satisfait par l'avancement des travaux. Nous avons visité l'héliport et les installations annexes, le palais présidentiel, le stade et les installations d'énergie.

Le génie civil est en train d'être réalisé et d'ici là, les groupes électrogènes seront installés, le réseau étant en construction. Même, certains chantiers non prévus pour la fête nationale, tels quelques bâtiments de sous-préfecture ou du conseil départemental, risqueront d'être au rendez-vous. Nous sommes satisfaits par ce que nous voyons », a indiqué Jean Jacques BOUYA.

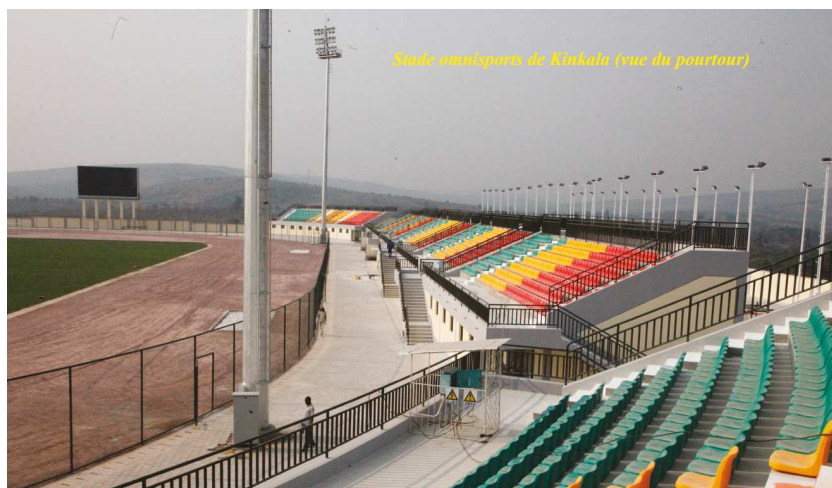
D'après le représentant de la Délégation générale des grands travaux dans le Pool, Florent NZINGA, les projets liés à la fête de l'indépendance sont exécutés dans l'ensemble à 80%. Les travaux de l'héliport sont achevés, il ne reste plus que les finitions au niveau du pavillon, ainsi que l'installation des balises.

Le palais présidentiel se trouve également à l'étape des finitions, de même le stade qui accueillera la finale de la coupe du Congo le 15

août 2012. L'éclairage et les équipements du stade sont en cours d'installation. Les travaux des voiries urbaines avoisinant le palais présidentiel vont bientôt atteindre la phase du bitumage des chaussées.



Visite des chantiers par le Délégué général aux grands travaux



Stade omnisports de Kinkala (rue du pourtour)

Le gouvernement a prévu l'augmentation de la capacité de production d'électricité de la ville de Kinkala à travers l'installation de deux grands groupes électrogènes, en attendant la connexion avec le réseau électrique national.

Démarré en 2004 à Pointe-Noire, le programme de la municipalisation vise la modernisation de l'arrière-pays à travers la construction des infrastructures de base. En 2011, le département de la Cuvette-ouest a été bénéficiaire du programme et la ville d'Ewo, chef-lieu du département, a abrité les festivités du 51ème anniversaire de l'indépendance du pays. Après Kinkala, le gouvernement mettra le cap sur le département des Plateaux où les festivités de la fête nationale seront organisées en 2013 à Djambala.

Evolution de la munici



Site où sera construit l'héliport de Kinkala



Site où sera construit le stade de Kinkala



Voiries de Kinkala



Site de construction du boulevard de Kinkala



Site de construction du boulevard de Kinkala



Palais présidentiel de Kinkala (en chantier)



Site de construction du stade de Kinkala



Boulevard de Kinkala (début des travaux)



Travaux de construction de l'héliport



Voiries de Kinkala en chantier



Travaux de construction du stade



Travaux de construction du stade (handball)



Travaux de construction du stade



Voiries de Kinkala en construction



Présentation des projets

palisation en images



Voiries de Kinkala (en chantier)



Stade de Kinkala (en chantier)



Site de construction du boulevard de Kinkala



Boulevard de Kinkala (en chantier)



Voiries de Kinkala



Voie d'accès au stade de Kinkala



Voiries de Kinkala



Hélicoptère de Kinkala



Pavillon présidentiel de l'hélicoptère de Kinkala



Une avenue de Kinkala



Stade omnisports de Kinkala



Stade omnisports de Kinkala (hand-ball)



*Stade Omnisports de Kinkala
(vue du pourtour)*



Palais présidentiel de Kinkala



Vue panoramique de Kinkala

Revue à mi -



parcours des projets

A yellow excavator is shown in profile, working on a dirt road. The excavator's arm is raised, and it appears to be in the process of digging or grading the earth. The background features a dense line of green trees under a clear blue sky. The overall scene suggests a construction or infrastructure project in a rural or undeveloped area.

Sur les 342000 Km², dans les traversées de forêts et de savanes, le bitume gagne du terrain. Dans les nombreuses villes, les bâtiments poussent au quotidien. Déblai et remblai sont maîtres des lieux. Poursuite des municipalisations accélérées, projets spéciaux, projets d'intégration régionale, le pays est un chantier.

Revue générale de chantiers.

Route Makoua-Etoundi

1. Renseignements généraux

Lettre de commande : n° 0944/PR-CAB_DGGT-DEM du 18 avril 2009.
Entreprise : ANDRADE GUTIEREZ.

2. Exécution physique

L'aménagement et le bitumage de cette route et le traitement du ravin d'Etoundi, désenclaveront ce district à partir de la ville de Makoua qui est traversée par la RN2. La chaussée aura un gabarit de 7m+2x1m, conçue pour une classe de trafic T2, des vitesses de référence de 80 km/h en rase campagne, 60 km/h en agglomération et une charge de référence de 13 tonnes essieu.



La couche de fondation est en grave latéritique d'une épaisseur de 20 cm, la couche de base est en tout venant de concassage 0/31,5 d'une épaisseur de 15 cm. La couche de revêtement est en béton bitumineux sur une épaisseur de 4 cm.

Les travaux sont contrôlés par la société d'ingénierie : SCET-Tunisie.

L'état d'avancement des travaux à ce jour se présente de la manière suivante:

- » Débroussaillage et déforestation de l'emprise : terminés ;
- » Décapage de la terre végétale : terminé ;
- » Terrassements : 78 km exécutés sur 98 km ;

- » Couche de fondation : 62 km exécutés sur 98 km ;
- » Couche de base : 10 km exécutés sur 98 km ;
- » Couche de revêtement : planche d'essai en cours de validation ;
- » Dalots : terminés.
- » Ponts : 4 unités en cours d'exécution.

Route Okoyo-Lékéty-Frontière Gabon



1. Renseignements généraux

Marché : n° 015/PR/AS/DGGT du 26 novembre 2010

Entreprise : Société Import Export des Machines et Equipements de Chine (CMEC).

2. Exécution physique

Le tronçon Okoyo-Frontière Gabon est long de 93 km. L'état d'avancement des travaux se présente comme suit :

Travaux préparatoires (débroussaillage et décapage) : réalisés du PK0 au PK51 soit 51 km.

Le contrôle est assuré par le groupement FICHTNER-TECHNIP CONGO.

Route Sibiti-Mapati-Zanaga

1. Renseignements généraux

Lettre de commande : n° 0945/PR-CAB-DGGT-DEM
du 18 avril 2009

Entreprise : SCCTP

2. Exécution physique

L'aménagement et le bitumage de cette route portent sur les lots suivants : tronçon Sibiti-Mapati-Ibé (56 km); Ibé-Inga (58 km); Kengué-Zanaga (46 km). Il est prévue la réhabilitation d'une chaussée au gabarit de 7m+2x1m, conçue pour une classe de trafic T2, des vitesses de référence de 80 km/h en rase campagne, 60 km/h en agglomération et 40 km/h dans les zones accidentées et une charge de référence de 13 tonnes essieu.

L'état d'avancement des travaux du tronçon Sibiti-Ibé se présente de la manière suivante :



- Débroussaillage et déforestation de l'emprise : terminés;
- Décapage : du PK2 au PK53+900 (soit sur 51,9 km).
- Terrassements : du PK2 au PK 53+300 (soit sur 51,3 km) à l'exception des zones marécageuses et des sites des ponts.
- Couche de fondation : réceptionnée du PK2 au PK16+900 (soit 14,9 km) et approvisionnée jusqu'au PK45+925 soit sur 43,925 km.
- Couche de base : réceptionnée du PK2 au PK16+900 soit sur 14,9 km.
- Enrobés : mis en œuvre du PK2 au PK15+050 soit sur 13,05 km.
- Construction des dalots : il reste deux dalots à terminer.
- Ponts :
 - Pont de Mikouanguélé (11 m) : terminé
 - Pont de Litété (16 m) : reste à exécuter les murs en retour et les dalles de transition.

Pont de Loulali II (32 m) : reste à exécuter les murs en retour et les dalles de transition.

Les travaux sont contrôlés par le groupement BCBTP/BNETD.

Route nationale n°2 Tronçon Djiri-Ingah



1. Renseignements généraux

Entreprise : SCCTP

Mission de contrôle : TECHNI-PLAN.

2. Exécution physique

Les travaux, objet du présent marché avaient fait l'objet d'un appel d'offres pour lequel l'entreprise SCCTP avait été déclarée adjudicataire.

Il s'agit de réhabiliter ce tronçon qui est fortement dégradé et d'élargir à 9 m la partie circulaire entre Ignié et Ingah.

L'état d'avancement des travaux se présente de la manière suivante :

- Terrassements : 7 km réalisés sur 86 km.
- Couches de chaussée et revêtement : 18 km réalisés sur 86 km.
- Assainissement : 1,6 km de caniveau réalisé sur 3,5 km. 306 mètres de dalots exécutés sur 662 m.

Route nationale n°2 Tronçon Etsouali-Ngo

1 Renseignements généraux

Entreprise : SOCOFRAN

Mission de contrôle : Louis BERGER.

2 Exécution physique

Les travaux, objet du présent marché avaient fait l'objet d'un appel d'offres pour lequel l'entreprise SOCOFRAN avait été déclarée adjudicataire.

Il s'agit de réhabiliter ce tronçon qui est fortement dégradé et d'élargir à 9 m la partie circulaire.

L'état d'avancement des travaux se présente de la manière suivante :

- Terrassements : 42 km réalisés sur 60 Km.
- Couches de chaussée : 35 km sur 60 km de couche de fondation, 20 km sur 60 km de couche de base et 9 km sur 60 km de grave bitume.
- Revêtement : les travaux n'ont pas encore commencé.
- Assainissement : 16 ouvrages sur 30 sont terminés ainsi que 500 mètres de fossé.



Route nationale n°2 Tronçon Gamboma-Ollombo

1 Renseignements généraux

Entreprise : SGE C CONGO
Mission de contrôle : Louis BERGER.

2. Exécution physique

Les travaux, objet du présent marché avaient fait l'objet d'un appel d'offres pour lequel l'entreprise SGEC avait été déclarée adjudicataire.

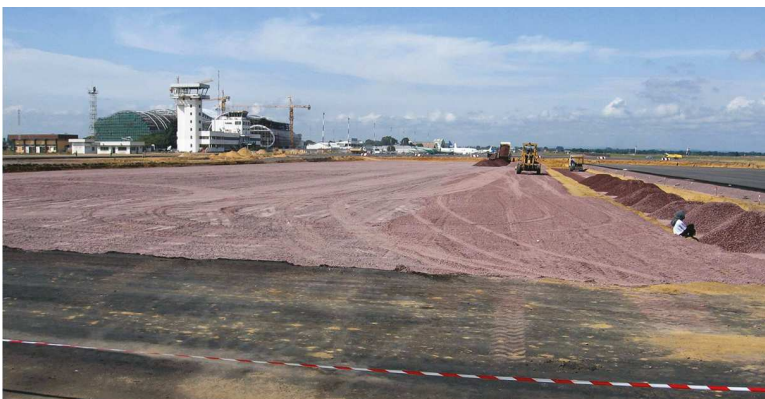
Il s'agit de réhabiliter ce tronçon qui est fortement dégradé et d'élargir à 9 m la partie circulaire.

L'état d'avancement des travaux se présente de la manière suivante :

- Terrassements : 13 km réalisés sur 72.
- Couches de chaussée : 13 km sur 72 km de couche de fondation, 1km sur 72 km de couche de base.
- Revêtement : les travaux n'ont pas encore commencé.
- Assainissement : 32 ouvrages sur 74 sont terminés.



Réfection et extension du tarmac de l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville



1. Renseignements généraux

- Marché : Lettre de commande en cours d'élaboration
- Entreprise : SGEC.

2. Exécution physique

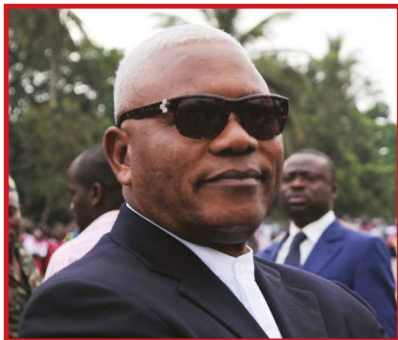
Dans le cadre des travaux de modernisation de l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville, il est prévu la réfection et l'extension du tarmac afin de faire face au nouveau trafic aéroportuaire avec pour avion de référence l'A380. Les travaux sont contrôlés par la société EGIS INTERNATIONAL.

Les travaux comprennent le parking avions civils, l'aire de stationnement du pavillon présidentiel et aéroclub. Le parking civil est divisé en 4 phases qui sont :

- » Phase 1 : zone des avions de type A,B,C.
- » Phase 2 : avions type D,E,F comprenant 3 passerelles télescopiques.
- » Phase 3 : divisés en deux zones 3A et 3B, la zone 3A étant en construction en face de l'aérogare phase 2 (zone domestique). La phase 3B en face du pavillon présidentiel.
- » Phase 4 : zone frêt pour les avions cargo. L'état d'avancement des travaux se présente ainsi qu'il suit :
 - Phase 1 : réalisée à 100%.
 - Phase 2 : réalisée à 100%.
 - Phase 3 : 3A réalisée à 30%.
 - Phase 4 : les travaux n'ont pas encore démarré.
 - Pavillon présidentiel : les travaux sont réalisés à 40%.
 - Aéroclub : les travaux sont finis.

Municipalisation accélérée du Pool

Ce qu'ils en pensent



Isidore MVOUBA, ministre d'Etat, coordonnateur du pôle des infrastructures de bases

Nous sommes heureux de vivre ce qui se fait ici. Les choses vont bien. Je tiens à féliciter les autorités locales qui suivent au pas ces travaux et surtout la Délégation générale des grands travaux pour la mise en œuvre de cette ambition du président de la République.



Pierre MOUSSA, Ministre d'Etat, Coordonnateur du Pôle économique

Kinkala, aujourd'hui grosse bourgade si proche de Brazzaville, va ainsi, grâce au président de la République, se donner les moyens de se moderniser et progressivement devenir une ville moderne en gestation, une métropole d'équilibre, conformément au schéma national d'aménagement du territoire, tournant ainsi le dos au passé et orienté vers la modernité.

Jean Jacques BOUYA, Délégué général aux grands travaux

La municipalisation accélérée est un processus. Nous commençons les travaux et nous les achevons progressivement. Mais, il y a certains chantiers qui doivent être livrés avant le 15 août. Nous sommes satisfaits par ce que nous voyons.



Jean Michel SANGHA, Préfet du Pool

Le département du Pool a subi des pertes, même en vies humaines. Mais, sur le plan matériel, on peut reconstruire et je crois que c'est en tenant compte du passé du Pool que le président de la République a augmenté l'enveloppe de notre département par rapport aux autres.



Anne-Marie MALONGA, Maire de Kinkala

A travers la commémoration du cinquante deuxième anniversaire de notre pays, le Pool a obtenu beaucoup de choses et continuera toujours à les obtenir. Nous avons entendu toute la fourchette de projets retenus pour le Pool, il y a rien de plus heureux pour les filles et fils du Pool, rien de plus fier que de pouvoir se préparer réellement à accueillir des hommes et des femmes qui viendront passer la fête avec nous.



Willy Crépén KOULOUMBOU, Sous-préfet de M'Poukou

J'ai constaté que ce département commence à se relever. L'acte que vient de poser le président de la République permettra de changer l'image du département. Le Pool va se réveiller, son peuple agriculteur, éleveur, va travailler. Avec les routes, nous serons le grenier de Brazzaville.

Natif du Pool

Ça fait très longtemps que nous attendons cette municipalisation dont l'avènement nous laisse dire que le département du Pool va se moderniser et nous sommes très contents et fiers parce que c'est l'unique département à qui l'enveloppe à louer a été colossale.



DITES-NOUS JJB

Du 15 au 19 mai 2012, le Chef de l'Etat Denis SASSOU N'GUESSO a effectué une visite de travail dans le septentrion du Congo. Dans les départements de la Cuvette et de la Sangha, le président de la République a inauguré une série d'infrastructures et lancé d'autres. Dans cette interview qu'il a bien voulu accorder au magazine Reflet, Jean Jacques BOUYA, Délégué général aux grands travaux, fait le point des activités menées et projette quelques perspectives pour le pays, en sa qualité de maître d'ouvrage délégué.

Reflet : Monsieur le Ministre, pouvez-vous nous faire une revue des différentes réalisations effectuées ou à effectuer par le chef de l'Etat dans les départements de la Cuvette et de la Sangha ?

Jean Jacques BOUYA : En notre qualité de Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux, nous accompagnons le Président de la République dans l'ensemble de ce qu'il a l'habitude de faire, c'est-à-dire visiter les chantiers qui sont prêts et lancer d'autres.

Ceci dans le cadre de son projet de développement, le *"Chemin d'Avenir"*.

Il s'agit ici de promouvoir la vocation de pays de transit chère au Congo, et le désenclavement par les infrastructures.

Le pays est au centre du continent, on n'a jamais cessé de le dire. Avec un port en eau profonde à Pointe-Noire, nous avons donc un projet de désenclavement vers l'hinterland, de l'ouverture du corridor :



la construction de la route Pointe-Noire/Brazzaville, et Brazzaville-Ouesso.

Evidemment, il s'est agi d'aller inaugurer le premier tronçon entre Owando-Makoua-Mambili, tronçon de la route Owando-Makoua-Ouesso qui est en fait la route nationale

n°2, le prolongement de la route nationale n°1, la dorsale Pointe-Noire/Ouesso depuis le port de Pointe-Noire à la frontière du Cameroun.

Nous avons lancé les travaux de la route Ketta-Djoum qui relie le Congo au Cameroun. Cette route sera financée à 42% par la Banque Africaine de Développement, sous forme de don pour ouvrir le corridor Ouest.

Ceci donnera à terme toute la vigueur à Ouesso en tant que pôle économique majeur de notre pays.

Pour faire développer véritablement les activités dans un pôle économique comme Ouesso, il est essentiel que l'énergie, soit disponible.

D'où la construction d'un barrage hydroélectrique à Liouesso à 80 km de Ouesso, les travaux ont été lancés par le président de la République le 17 mai 2012. C'est donc un ensemble de projets,



Route Owando-Makoua-Mambili



Pont sur la rivière Mambili

lancés dans ce département, partant de la Cuvette vers le département de la Sangha, avec des perspectives d'ouvrir le pays vers le Cameroun, comme nous l'avons fait l'année dernière, vers le Gabon, en lançant les travaux à Okoyo vers la frontière du Gabon.

Reflét : Monsieur le Ministre, au regard de ces réalisations, peut-on dire que la DGGT concrétise l'ambition du Président Denis SASSOU N'GUESSO ?

JJB : Non, nous ne pouvons pas le dire de cette manière. Nous ne sommes qu'une structure rattachée à la présidence de la République. Sous le pilotage de son excellence Denis SASSOU N'GUESSO qui a la charge des projets structurants, des projets d'aménagement du territoire.

A ce titre, le travail se réalise toujours en accord avec tous les partenaires économiques des secteurs ministériels qui sont bénéficiaires de ces différents ouvrages.

Donc, nous travaillons tous ensemble dans cette dynamique, en créant les conditions d'une bonne exploitation de pérennisation de ces projets, en mettant en place des mécanismes d'entretien, des règles d'exploitation.

On peut dire que c'est un programme d'ensemble, dans une coordination et une cohérence as-

surées par le président de la République lui-même.

Reflét : Nous avons aussi remarqué un partenariat accru avec les entreprises chinoises. Est-ce un choix particulier ?

JJB : Non, pas spécifiquement, nous avons deux types de contrats. Le partenariat stratégique conclu en 2006 avec la République Populaire de Chine, qui concerne un ensemble de projets structurants, avec des facilités financières mises en place, acceptées par nos partenaires au développement, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Il y a neuf projets structurants, dont la construction de la route nationale n°2, dans son tronçon Owando-Makoua- Ouesso.

Certes ces projets sont réalisés par une compagnie chinoise, après appel d'offre international mais, le contrôle est assuré par une compagnie occidentale.

C'est donc avec un ensemble de brassage d'expertises.

Ces infrastructures sont construites pour la vie. On ne peut pas construire pour une durée, et refaire quelques années après.

D'où le transfert des technologies et d'expertises.

Donc, ce brassage permet aux Congolais de s'approprier évidemment de toute la technologie qui se met en place.

Par le biais de la formation, vous ne l'avez peut-être pas dit, que dans l'ensemble de ces grands contrats, nous signons avec ces différentes compagnies pour l'appropriation de la technologie.

Par exemple, à compter de cette année 2012, vingt étudiants seront formés en ingénierie des travaux publics et du bâtiment, chaque année, pendant cinq ans à l'Université de Xang en Chine.

Il en est de même pour d'autres métiers intermédiaires comme les conducteurs d'engins lourds qui seront formés dans une école assimilée qui sera construite dans un de nos départements.

Reflét : Monsieur le Ministre, les départements de la Cuvette et de la



Route Okoyo-Lékéty-Frontière du Gabon (en construction)

Sangha étaient à l'honneur, quelle sera la prochaine destination pour l'inauguration ou le lancement des travaux des infrastructures ?

JJB : Il faut d'abord dire que la volonté du Président est de quitter d'un seul trait Pointe-Noire au sud du pays vers la partie septentrionale, et peut-être s'ouvrir vers les autres pays de la sous-région tels la République Démocratique du Congo, le Cameroun et le Gabon par le biais de la route que nous construisons.

Ce sont les objectifs du Président, nous devons les rendre possibles. Dans trois ou quatre ans, nous devrions pouvoir donner la possibilité aux Congolais ou aux autres qui veulent développer les activités économiques, de pouvoir, à partir du port de Pointe-Noire s'ouvrir sur le reste du monde.

C'est un pari, un challenge, et on peut dire que la première étape était l'inauguration du premier tronçon de la route nationale n°1, qui est une route lourde ou autoroute, entre Pointe-Noire et Dolisie. En décembre dernier, nous avons procédé à l'inauguration de ce 1er tronçon. Le plus difficile a été fait, parce qu'il y avait là les massifs du Mayombe que nous avons pu vaincre pour faire passer la route. Aujourd'hui les travaux sont en train d'évoluer vers Brazzaville.

Le président de la République a fait après cette inauguration en



décembre dernier, la deuxième qui suit, la série des travaux sur la route du nord qui est en fait le prolongement sur ce même corridor, la prochaine visite sera certainement l'évolution des travaux qui se déroulent entre Dolisie et Brazzaville, et puis le suivi des tronçons qui nous restent à réaliser entre Okoyo-Lékéty et la frontière du Gabon, et aussi l'évolution de la route Ketta-Djoum d'une part, et d'autre part, entre Mambili et Ouesso, ainsi que d'autres multiples projets structurants.

Reffet : Et pour conclure ?

JJB : Je voulais tout simplement dire que l'Afrique n'a toujours pas été au rendez-vous.

Et l'un des problèmes épinglés, c'est le manque d'infrastructures. Nous sommes en train de tout mettre en œuvre pour que les in-

frastructures de base concernant les routes, chemin de fer, transport aérien et fluvial et autres, soient véritablement mis en œuvre pour que l'Afrique centrale ne soit pas un frein au développement par le manque d'infrastructures.

Que l'Afrique ne constitue pas un frein au développement de l'Afrique.

Donc nous devons être au rendez-vous, c'est ce que les pays d'Afrique centrale sont en train de faire actuellement.

L'autre clé du développement, c'est doter les pays des possibilités d'énergie. Faire de telle sorte que nous ayons de l'énergie nécessaire, l'électricité tant attendue par les populations, que par ceux qui veulent développer les activités économiques.



Route Ketta-Djoum

Projet cadastre

L'apogée



Borne géodésique de l'hôpital de Talangaï

Initié par le chef de l'Etat, dans le cadre de la gestion durable des villes, ce projet s'exécute à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Ouessou et Ollombo.

Il vise deux objectifs majeurs : la sécurisation des propriétés et l'amélioration de l'assiette fiscale. Le projet s'étendra à d'autres secteurs de l'administration.

Il s'agira, à terme, de moderniser la gestion des propriétés parcellaires, d'utiliser des nouvelles techniques d'édition des permis d'occuper, des titres fonciers et des plans de délimitation ou de bornage tant à la Mairie, au Cadastre qu'aux Impôts. Le projet permettra à ces structures de travailler en synergie pour éviter des doubles emplois, des faux documents et sécuriser ainsi la propriété.

Les experts de la société israélienne, ERRA OPTIMA, ont souligné que la méthode permettra la

matérialisation et la maîtrise des données dans la gestion du foncier, notamment les problèmes de superposition de parcelles.

De nombreuses données socioéconomiques et topographiques liées aux parcelles ont été collectées sur le terrain.

Les données concernant Brazzaville sont déjà disponibles. Celles de Pointe-Noire sont en train d'être constituées.

Pour montrer la valeur ajoutée de ces données, singulièrement pour expliquer ce qu'elles apportent dans les missions traditionnelles du Cadastre, de la Mairie et des Impôts, ces données ont été stockées et analysées dans un système pour fournir toutes les informations liées aux parcelles disposant, pour un premier temps, des titres fonciers. Ces informations permettent de garantir les transactions auprès des institutions financières.

Le Ministre de la réforme foncière et du domaine public Pierre MABIALA et le Délégué général aux grands travaux Jean Jacques BOUYA ont assisté le 17 janvier 2012 à Brazzaville, à une simulation du projet « établissement du cadastre national ».

C'est une opportunité pour la gestion du territoire congolais basée sur les technologies de pointe comme le système d'informations géographiques (SIG).

Au terme de la présentation du projet, le ministre des affaires foncières et du domaine public Pierre MABIALA, a apprécié l'évolution du projet et félicité le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA, pour avoir mené à bien ce projet. Il a aussi rendu hommage au président de la République, initiateur du projet.

Le Ministre délégué, Délégué général aux grands travaux, Jean Jacques BOUYA a précisé que les résultats présentés dans cette simulation n'étaient que provisoires. Le projet se poursuit et dans les jours à venir, les résultats définitifs seront publiés.

ZOOM !!

Projet délocalisation et construction des casernes et bases militaires

Créé auprès de la Délégation générale des grands travaux, le projet de délocalisation et de construction des casernes et bases militaires, traduit la volonté du président de la République, Chef suprême des armées, d'améliorer les conditions de vie et de travail des militaires, gendarmes et policiers, ainsi que de moderniser leur environnement socioprofessionnel par l'acquisition des matériels modernes.

Cette volonté a été d'ailleurs réaffirmée par le chef de l'Etat dans son adresse lors du réveillon d'armes, du 31 décembre 2011.

Le comité technique du projet délocalisation et construction des casernes militaires se présente comme suit :

- Un coordonnateur du projet;
- Un assistant technique;
- Un assistant à l'administration et logistique;
- Un assistant à l'équipement;
- Un chef de chantier;
- Un secrétariat.

Le coordonnateur du projet oriente et contrôle les activités liées à l'exécution dudit projet. Il est aussi chargé d'approuver les études, plans et schémas relatifs à la réalisation du projet, et d'en assurer le contrôle et le suivi.

La coordination de ce projet a réalisé plusieurs activités courant 2011. Nous pouvons citer, entre autres, la prise de contact avec les propriétaires fonciers ; la réception de l'arrêté de déclaration d'utilité publique du site de Ndouo ; la mise en place de la commission d'enquête parcellaire ; la reconnaissance et acquisition des terrains devant abriter les sites radars ; la réception en usine à Singapour du 1er lot fourni par la société THALES



*Colonel Serge OBOA,
Coordonnateur du projet*

Air Systems ; la participation aux études de faisabilité ; la pré qualification des entreprises ; les appels d'offres restreintes ; la visite du site devant abriter la caserne; la mise en place de la sous commission chargée d'analyser les offres, l'évaluation du coût des indemnités ; les marchés attribués; les travaux effectués par Congo DA-HUA ; les travaux achevés des bâtiments occupés ; le contrat d'acquisition du matériel à signer et prendre en compte pour paiement ; l'organisation du test psychotechnique ; la préparation des formalités administratives de départ; les reconnaissances des sites ; les pourparlers avec la partie chinoise.

Le coordonnateur du projet de délocalisation et construction des casernes et bases militaires préside les réunions du comité technique du projet, procède aussi aux réceptions provisoires et définitives des travaux, aide les entrepreneurs au recrutement de la main-d'œuvre locale.

Il gère aussi les ressources humaines, financières et matérielles affectées au projet.

L'assistant technique est en charge des études et de l'approbation des plans, il est secondé par deux collaborateurs : un ingénieur en bâtiment et un ingénieur ou technicien des travaux publics.

Un administrateur et un logisticien accompagnent l'assistant à l'administration et logistique dans l'exécution de sa mission de gestion des ressources humaines, des moyens logistiques et approvisionnement des chantiers.

L'assistant à l'équipement bénéficie des services d'un spécialiste en armement et munitions et celui du matériel et effets spéciaux.

Le chef de chantier fait recours aux techniciens supérieurs placés sous son autorité sur les différents sites retenus pour la réalisation des travaux sur le terrain.

LES AVENTURES DE MITEYA

(Mituna*Tembé & Eyano)

Catastrophe du 4 mars, rélogement des sinistrés



MAIS SI... TEMBÉ, LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
AUX GRANDS TRAVAUX EST ALLÉ
CONSTATER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES
TRAVAUX DE 1 000 LOGEMENTS PROVISOIREMENT
DESTINÉS AU RELOGEMENT DES SINISTRÉS, IL A
MÊME PENSÉ QU'IL FAUT EN AJOUTER.

DONC, TOUT SE PASSE BIEN?



OUI, PRÈS D'UNE CENTAINE DE
MAISONS DE 70 M² SONT
DÉJÀ MONTÉES

OUI, TEMBÉ, DEPUIS LA FIN DU MOIS
DE MAI, ON A AJOUTÉ 70 AUTRES
HABITATIONS SUR LES 64.

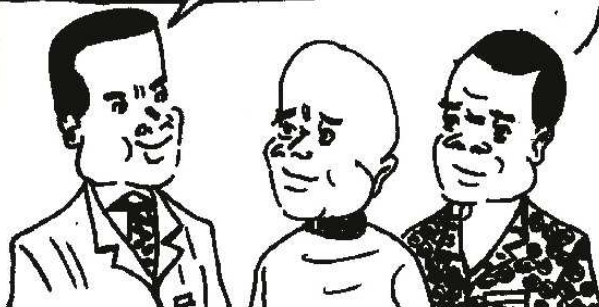
DEPUIS LA? ET PUIS, D'ICI
À DÉCEMBRE, ON PEUT ARRIVER
À 350 HABITATIONS!

A CETTE ALLURE, ON VA ATTENDRE
PLUSIEURS ANNÉES HEIN...

NOOON... LA DGCT TRAVAILLE
EN SYNERGIE AVEC AB-CONSTRUCTION,
UNE ENTREPRISE ISRAËLIENNE

QU'EN EST-IL DES TENTES FAMILIALES?

OUI, POUR ÇA, ON A AMÉNAGÉ 2 SITES. L'UN A
DE 19 000 M² À CHACONA ET L'AUTRE DE
40 000 M² À LA CITÉ DES 17. IL YA 1500 TENTES
OFFERTES PAR LA DGCT, ENI-CONGO, ROTARY CLUB
ET TOTAL-CONGO SANS OUBLIER DES SALLES
DE CLASSE, DES BLOCS ADMINISTRATIFS ET
DES LATRINES MODERNES POUR LES ÉLÈVES
DE 6^e, 5^e ET 4^e POUR LE COLLÈGE ET CEUX DE
LA 2^e ET 1^{re} POUR LE LYCÉE. VOILÀ...





Port autonome de Pointe-Noire

En route vers la modernisation

Situé au cœur du Golfe de Guinée, principal port en eaux profondes d'Afrique Centrale, le Port de Pointe-Noire se trouve à la croisée des principales routes maritimes reliant l'Afrique à l'Asie, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Les plus grandes compagnies maritimes internationales, notamment Maersk Sealand, CMA CGM, NDS, PIL, Safmarine, Asiatic Shipping touchent ce port qui bénéficie d'atouts nautiques exceptionnels.

Afin d'accroître ses performances et répondre à la demande croissante des armateurs, le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a lancé depuis décembre 2010, un ambitieux programme de réhabilitation, d'extension et de modernisation des infrastructures lourdes. L'investissement global, y compris l'acquisition des équipements et matériels portuaires, s'élève à plus de 450 milliards de F CFA, dont 370 milliards de F CFA à la charge de Congo Terminal, société concessionnaire. Le reste a été réuni sur fonds propres du PAPN et auprès de l'Agence française de développement, la Banque européenne d'investissement et la Banque de développement des États de l'Afrique centrale.

L'organisation et la planification des chantiers permettent au PAPN de maintenir son activité pendant les travaux.

Huit domaines-clés sont concernés :

1. Reconstruction et extension des quais G du terminal à conteneurs.

Le chantier prévoit la construction d'un quai en rideau mixte (pieux/palplanches) de 800 m de long et de 15 m de profondeur. Pour ne pas interrompre l'exploitation du terminal à conteneurs, les travaux se dérouleront en trois phases : construction du quai G4, long de

270 m, puis du quai G1 (250 m) et, enfin, du quai G2G3 (280 m).

Au total, 9 300 tonnes de structure métallique et de 12 700 tonnes de béton seront utilisées pour ces travaux d'une durée de 34 mois. Ils sont exécutés par le groupement Saipem Socofran. Le premier quai (G4) sera livré en avril 2012.

2. Allongement de la digue extérieure et construction d'un cavalier de protection.

Pour protéger le port et le terminal à conteneurs des fortes houles, la digue sera allongée de 300 m au large sur une profondeur de 12 à 13 mètres. En même temps est créé un piège à sable permettant de diminuer la fréquence des campagnes de dragage d'entretien du port. Enfin, un cavalier anti-franchissement en enrochements sera construit sur les 300 derniers mètres de l'actuelle digue. Au total, 240 000 tonnes d'enrochements (pour le noyau) et 9 000 m³ de blocs en béton (X-blocs pour la carapace) seront mis en oeuvre. Réalisés par l'entreprise Boskalis International, ces travaux prendront fin en mai 2012.

3. Aménagement et extension du terre-plein du terminal à conteneurs.

Ces travaux permettront d'aménager un terre-plein de 32 ha, dont 6,5 ha gagnés sur la mer grâce à un remblai de 285 000 m³ de sable issu du dragage. Ils comprennent également la réalisation de deux digues (cavaliers) de protection et de retenue longues de 300 m au Nord et à l'Est du terminal, ce qui représente



le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a lancé depuis décembre 2010, un ambitieux programme de réhabilitation, d'extension et de modernisation des infrastructures lourdes.

190 000 tonnes d'enrochements. En outre, le revêtement existant sera démolli, 10 km de longrines de portiques de parc seront construits, ainsi que 1,9 km de caniveaux et 3 bassins anti-pollution, sans oublier plusieurs réseaux d'eau. Le terminal sera équipé de 8 portiques de quai pour le chargement et déchargement des conteneurs et de 32 portiques de parc de type RTG pour les opérations de manutention. Les travaux sont réalisés par les entreprises Socofran, Boskalis et Socotrans sur une durée 42 mois. La première tranche de terre-plein sera livrée en juin 2012, parallèlement avec le quai G4.

4. Aménagement de la zone logistique et construction de la voie dédiée.

La zone logistique sera installée sur un terre-plein de 4,5 ha situé à l'extérieur des emprises du terminal à conteneurs, auquel elle sera reliée par une route dédiée de 1 km. Un atelier sera construit pour la réparation des engins opérant sur le terminal. La durée de réalisation de cette opération est de 42 mois. La première tranche des travaux, concernant l'aménagement de 2,5 ha de terre-plein, a déjà été réalisée par la société Socofran.

5. Dragage d'approfondissement des accès portuaires.

Afin d'accueillir des navires de type Aframax pouvant transporter jusqu'à 7 000 conteneurs, le chenal d'accès du Port de Pointe-Noire, ainsi que le cercle d'évitage, seront dragués à une profondeur de 16 mètres, ce qui leur permettra d'être en adéquation avec le quai G4. Les travaux commenceront au tout début de 2012, pour une durée de 4 mois.

6. Réhabilitation et extension du réseau de distribution d'eau.

Pour améliorer l'avitaillement en eau potable des navires et la sécurité contre l'incendie, l'entreprise China Geo Engineering Corporation posera au total plus de 10 km de conduites de divers diamètres (15 à 25 cm), 20 poteaux et 41 bouches d'incendie. En parallèle, un château d'eau d'une hauteur de 50 m est en construction. D'une capacité 1 000 m³, couplé à un réservoir enterré de 1 300 m³, il permettra d'assurer un débit de 1 050 m³ par jour et de garantir une pression minimum d'eau de 3 bars sur les sites du port les plus éloignés. La durée de réalisation est estimée à 21 mois.

7. Réhabilitation et extension du réseau d'électricité.

Pour améliorer la qualité de fourniture de l'électricité dans le port, l'entreprise ETDE Congo doit installer 5,5 km de câbles enterrés, 4 postes de transformation, 71 poteaux d'éclairage, 81 projecteurs et 8 groupes électrogènes de 400 KVA. La durée de réalisation est de 12 mois.

8. Réhabilitation du terre-plein bord à quai D.

Ces travaux, qui couvrent une superficie de 21 950 m² ont déjà été réalisés à plus de 90 % par la société Socotrans. La fin des travaux est prévue pour décembre 2011.

Couplée à la mise en service prochaine de la route Pointe-Noire Brazzaville, au renforcement des capacités de transport du chemin de fer Congo Océan, ainsi qu'à l'amélioration de l'offre de transport sur le réseau fluvial navigable, la réalisation effective de son programme d'investissements permettra au Port de Pointe-Noire de conforter son rôle de principal port de transit et de transbordement d'Afrique centrale.

ECAir, toujours à votre service



La compagnie aérienne du Congo vous propose les horaires suivants pour la ligne
Brazzaville - Pointe-Noire & Pointe-Noire - Brazzaville :

NUMÉRO DE VOL	DÉPART	ORIGINE	DESTINATION	ARRIVÉE
LC101	08:00	BRAZZAVILLE	POINTE-NOIRE	08:50
LC102	09:45	POINTE-NOIRE	BRAZZAVILLE	10:35
LC103	12:00	BRAZZAVILLE	POINTE-NOIRE	12:50
LC104	14:00	POINTE-NOIRE	BRAZZAVILLE	14:50
LC105	17:00	BRAZZAVILLE	POINTE-NOIRE	17:50
LC106	19:00	POINTE-NOIRE	BRAZZAVILLE	19:50

Pour plus d'infos, appelez le service client au **06 509 0 509** ou au **05 609 0 609** (Appel airtel gratuit)
ou rendez-vous dans nos agences :

A Brazzaville :

- Centre ville, Rond Point la Coupole
- Aéroport MAYA MAYA

A Pointe Noire :

- Centre ville : De l'avenue Charles de Gaulle, ruelle entre ENI et la BCI
- Aéroport AGOSTINHO NETO

